

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3368 - MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018

CANDIDATURE COMMUNE DE L'OPPOSITION

Un rendez-vous manqué avec l'histoire

À la veille du démarrage de la campagne électorale le 22 novembre conformément au calendrier de la Céni, l'opposition offre l'image piteuse d'une structure désagrégée et en panne d'inspiration.

Le désaveu des bases respectives de Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe vis-à-vis du choix opéré à Genève sur Martin Fayulu leur a offert un sérieux prétexte pour se désengager carrément de l'accord conclu.

S'agit-il d'une stratégie délibérée pour favoriser le candidat du pouvoir ? Si tel est le cas, pensent certains analystes, Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi répondront devant l'histoire pour avoir fait rater à l'opposition la chance de sceller, pour une fois, une candidature commune en prévision des prochaines joutes électorales.

Page 2



Les sept leaders de l'opposition à la reunion de Genève

CRYPTO-MONNAIES

Une réaction bien tardive de la Banque centrale du Congo



Le siège de la Banque Centrale du Congo

La Banque centrale du Congo (BCC) vient d'interdire officiellement les opérations de crypto-monnaie avec des structures qu'elle n'a pas agréées. « Les promoteurs desdites opérations illégales doivent les arrêter et procéder, sans délai, au rem-

boursement des dépôts collectés », a-t-elle lancé.

La BCC a invité les autorités judiciaires à faire respecter les lois du pays dans toute leur rigueur afin de protéger la population vulnérable contre ces pratiques qui entraînent la paupérisation. Le

phénomène est signalé dans plusieurs entreprises du pays depuis deux ans déjà et l'anonymat des donneurs d'ordre ainsi que des bénéficiaires a contribué largement à sa fulgurante croissance dans les milieux des salariés.

Page 5

ACCORD DE GENÈVE

Vital Kamerhe se désengage à son tour



Vital Kamerhe

Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) motive son désengagement par le respect des principes et de la volonté des militants de son parti qui l'ont enjoint à maintenir sa candidature à la présidentielle. À l'écoute de sa base qui lui a demandé de renoncer à ses engagements pris à Genève, Vital Kamerhe n'a pas tergiversé pour retirer sa signa-

ture de l'accord conclu le 11 novembre dans la capitale suisse. Toutefois, le leader de l'UNC ne perd pas confiance et pense que même avec plusieurs candidatures, l'opposition est à même de battre le candidat du Front commun pour le Congo. « Ce pouvoir n'a apporté que désolation. Nous, nous apportons un projet d'espoir », a-t-il martelé.

Page 3

CAN 2019/CONGO - RDC

Cédric Bakambu sera absent à Brazzaville

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) seront privés de leur avant-centre attiré lors du match de la cinquième journée des éliminatoires de

la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019. Cédric Bakambu a, en effet, été touché à la cheville lors d'un match du championnat en Chine.

La RDC va défier le Congo, le 18 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Debat de Brazzaville. Un résultat positif est impératif pour croire à une possible qualification

pour la phase finale de cette compétition en terre camerounaise, en juin prochain, et les Léopards sont tenus de disposer de toutes leurs armes.

Page 4

ÉDITORIAL

Responsabilités

Revenons un instant sur le propos pour le moins musclé que le président du Congo a tenu lundi, concernant le dérèglement climatique, lors de la table ronde sur ce sujet organisée dans le cadre de la Conférence sur la paix qui se tenait à Paris dans la Grand Halle de la Villette.

Ceci pour dire que l'Afrique affirme désormais clairement sa volonté de mettre enfin de l'ordre dans la mal gouvernance mondiale qui conduira l'espèce humaine à sa perte si rien n'est fait comme aujourd'hui pour lutter contre le dérèglement climatique. Ceci pour dire aussi que la volonté affirmée de notre continent de jeter toutes ses armes dans la bataille vitale qui s'engage ne peut avoir que de bons résultats si les pays africains coordonnent concrètement leurs actions.

Ayant rendu compte hier, dans nos colonnes, de l'intervention de Denis Sassou N'Guesso, nous ne reviendrons pas ici sur sa dénonciation de l'inertie des pays du Nord, autrement dit des grandes nations industrielles, qui se trouve à l'origine du dérèglement climatique dont chacun, d'entre nous, où qu'il vive sur les cinq continents, subit désormais les effets directs et indirects. Nous insisterons, en revanche, sur le rôle de lanceur d'alerte mais aussi sur le rôle d'acteur engagé dans ce combat vital que notre pays entend jouer.

Ayant créé, il y a deux ans, lors de la Conférence d'Oyo, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui vise précisément à protéger la nature contre la dérive humaine, le Congo, notre Congo, situé en plein cœur du deuxième poumon de la planète Terre, est appelé de façon claire à conduire le programme qui nous sauvera tous. Mais il doit pour cela convaincre la communauté mondiale de se mobiliser à ses côtés afin de protéger cet immense espace des dérives qui le menacent. Et c'est bien ce que Denis Sassou N'Guesso entend maintenant faire comprendre à ses pairs, du Nord comme du Sud, du monde industriel comme du monde émergent.

Voyons si l'appel lancé lundi à la communauté internationale sera entendu par ceux auxquels il est adressé en priorité. Et si, par conséquent, les moyens attendus pour concrétiser le Fonds bleu arriveront à destination.

Les Dépêches de Brazzaville

CANDIDATURE COMMUNE DE L'OPPOSITION

Un rendez-vous manqué avec l'histoire

A la veille du démarrage de la campagne électorale prévu le 22 novembre, conformément au calendrier de la Commission électorale nationale indépendante, l'opposition congolaise offre l'image pitoyable d'une structure désagrégée et en panne d'inspiration.

Avec la « tragicomédie » que les principaux leaders de l'opposition, réunis récemment à Genève, en Suisse, viennent de gratifier l'opinion en démontrant leur incapacité à se choisir un candidat consensuel, il y a de quoi relativiser désormais sur leurs chances de parvenir à l'alternance tant souhaitée au sommet de l'Etat. Le démon de la division n'a hélas jamais quitté les allées de cette famille politique qui, dans les deux cycles électoraux qu'a connus le pays (2006 et 2011), s'est toujours présentée en ordre dispersé, sans un élément catalyseur de ses aspirations.

Aujourd'hui encore, elle donne raison à tous ceux qui ont toujours estimé qu'une opposition congolaise est à inventer parce qu'elle n'existe pas. Opportunistes et ventriloques s'y démènent, en effet, cherchant à capitaliser le moindre concours de circonstance pour basculer là où coule le lait et le miel. Des opposants sans conviction, sans repères et inconstants dans leur lutte politique grouillent dans les allées de la politique, faisant constamment un clin d'œil au pouvoir via un extrémisme outré qui, en réalité, n'est qu'un appel de pied en direction des tenants du pouvoir.

Y avait-il vraiment à espérer de la rencontre de Genève dès lors que chacun des participants avait son propre agenda et qu'au-delà des apparences affichées, personne n'était prêt à lâcher du lest au profit de l'autre ? Quel que soit le mode de désignation qui pouvait être utilisé, l'échec était programmé avec, à la clé, une hypocrisie mal dissimulée dans le chef des participants. Les égos surdimensionnés non contenus des uns et des autres relativisaient la portée de l'accord signé le 11 novembre, consacrant Martin Fayulu candidat commun de l'opposition.

Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe, les deux favoris des consultations de Genève, n'ont hélas pas supporté se voir damer le pion par un menu fretin en mal de popularité dont le parti politique peine à prendre ses marques dans le microcosme politique congolais. Il fallait vite sortir de l'ornière. Pour ces deux leaders, se ranger derrière le candidat Fayulu constituait une humiliation suprême pour laquelle

ils devraient répondre auprès de leurs bases respectives. Le désaveu de ces dernières vis-à-vis du choix opéré à Genève leur a offert un sérieux prétexte pour se désengager carrément de l'accord conclu. S'agit-il d'une stratégie délibérée pour favoriser le



Les sept leaders de l'opposition à la réunion de Genève

pouvoir ? Si tel est le cas, Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi répondront devant l'histoire pour avoir fait rater à l'opposition la chance de sceller une candidature commune, un fait qui a toujours relevé d'une simple vue de l'esprit. Un rendez-vous manqué avec l'histoire, dirait-on. Leur désengagement de l'accord de Genève aura porté un coup fatal à l'ensemble de l'opposition qui doit chercher des nouveaux ressorts pour régénérer face à une majorité présidentielle requinquée et cristallisée autour d'Emmanuel Ramazani Shadary. En surfant sur les déceptions et les amertumes nées de la séquence de Genève, la « Kabylie », qui n'espérait pas mieux, est en train d'œuvrer pour fissurer davantage l'édifice de l'opposition qui prend eau de toute part.

Entre les tenants des élections avec ou sans machine à voter et les inconditionnels de la négation du vote électronique, l'opposition est aujourd'hui écartelée en diverses tendances concurrentes difficiles à rapprocher. Deux blocs ont, de fait, été engendrés à Genève. D'un côté, celui des preneurs qui se disent prêts à aller aux élections et de l'autre, celui de ceux qui continuent à poser des préalables à leur participation aux scrutins en exigeant, entre autres, le rejet de la machine à voter, le nettoyage du fichier électoral et la décrispation du climat politique par la libération des détenus politiques.

A moins d'un sursaut d'orgueil et d'un esprit de dépassement de la part des acteurs de l'opposition, la messe peut être déjà dite. Le 23 décembre risquerait de n'être qu'une simple formalité pour le candidat de la majorité présidentielle...

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombombé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KONGO CENTRAL

La Fondation Mwimba-Texas vole au secours d'un albinos incarcéré

En plus des démarches pour son élargissement, l'ONG des albinos a dépêché une équipe conduite par son président, qui a finalisé la procédure et remis au concerné un kit comprenant le parasol, les crèmes solaires, la vaseline et autres produits à sa sortie de prison.

Le président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, a conduit, le 12 novembre, une délégation de cette ONG à Kasangulu, dans le Kongo-central, pour négocier l'élargissement de Joël Ngandu Luaba, un albinos arrêté depuis deux mois pour avoir perdu un téléphone qui lui avait été confié pour réparation.

Sur place, Alphonse Mwimba et sa délégation sont allés directement à la prison de Kasangulu, où ils ont accompli les dernières formalités en vue de concrétiser la libération effective de cet albinos dont la procédure pour l'élargissement a commencé il y a près de deux semaines, à partir de Kinshasa.

Le président de la FMT n'y est pas allé les mains mortes. Dans sa gibecière, des crèmes solaires, un parasol, des vaselines et d'autres produits liés à la plaie dont le dakin, le sparadrap, le ouate, etc., qu'il a



La remise des produits à l'albinos libéré/Adiac

remis à Joël Ngandu Luaba, à sa sortie de la prison.

Une occasion pour sensibiliser les autorités carcérales

A la sortie de Joël Ngandu Luaba, ceux qui l'attendaient dehors ont constaté la détérioration de son état de santé, notamment sa peau, rongée par les conditions dans lesquelles il a vécu pendant les deux mois d'incarcération. Mwimba Texas et son équipe ont été peinés de voir sa peau

ainsi détruite. « Il a déjà des plaies sur ses jambes qui, du reste, ont été mal soignées », a regretté Mwimba Texas. Les problèmes de vision de cet albinos se sont également accrus car, il a été incapable de distinguer les personnes qui sont venues le libérer, malgré la présence du président de la FMT dont la peau, qui ressemble à la sienne, est différente de celle des autres membres de la délégation.

Mwimba Texas a profité de ses contacts

avec les autorités carcérales de Kasangulu pour les sensibiliser aux soins exigés par la peau des albinos ainsi que d'autres problèmes liés à l'état de personne vivant avec albinisme.

Notant que Joël Ngandu Luaba, réparateur des téléphones et des téléviseurs de son état, avait été arrêté et transféré à la prison pour avoir perdu le téléphone d'un client dont le coût maximal a été estimé à quarante mille francs congolais, Mwimba Texas a exhorté les autorités judiciaires à savoir apprécier les fautes et les punitions à administrer, étant donné que pour cette faute, l'infortuné venait de passer deux mois en prison.

Guidé par le sens d'humanisme et la mission de la fondation

Joël Ngandu Luaba n'est pas membre de la FMT et n'est pas connu de cette dernière. Mais, l'intervention de son président a été dictée par le souci humaniste qui l'anime ainsi que par la mission dévolue à cette association qui venait aussi de mener, il y a près de deux mois, des actions en faveur des albinos en Angola. En bon père de famille, Alphonse Mwimba Texas a également conseillé son frère albinos en vue de ne plus tomber dans ce genre de désagréments.

Lucien Dianzenza

ACCORD DE GENÈVE

Vital Kamerhe se désengage à son tour

Le leader de l'Union pour le Congo (UNC) motive sa décision par le respect des principes et de la volonté des militants de son parti qui l'ont enjoint à maintenir sa candidature à la présidentielle.



Vital Kamerhe

A la suite de Félix Tshisekedi qui a été le premier à retirer sa signature de l'accord de Genève du 11 novembre ayant porté Martin Fayulu candidat commun de l'opposition, c'est au tour de Vital Kamerhe de prendre aussi ses distances vis-à-vis de ce pacte. Il a pris cette décision dans la soirée du 12 novembre, quelques heures seulement après que le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) s'est prononcé sur cet accord. Vital Kamerhe, lui aussi, explique ses motivations par la pression exercée par sa base qui n'était pas prête à digérer la candidature de Martin Fayulu à la présidentielle pour le compte de l'opposition. « La direction politique m'enjoint de tempérer dans le sens de la demande de la base. Je ne voudrais pas ici commenter cette décision car elle est au-dessus de la personne dans nos statuts (...). J'annonce donc que je retire ma signature pour respecter la volonté de ma base. Sans cette base, je vais m'autoflageller et vais moi-même m'auto exclure du parti », a-t-il laissé entendre sur les ondes d'une chaîne locale. Cette déconvenue, d'après Vital Kamerhe, résulte du mode de choix adopté à Genève, c'est-à-dire le vote. « Comment voulez-vous que les

gens se votent eux-mêmes ? Et ça fausse tout ce qu'il y a à faire et nous y sommes », a-t-il regretté, estimant que le consensus est la règle qui est appliquée dans toutes les négociations à travers le monde. En optant pour le vote, les jeux étaient faussés au départ, se convainc-t-il. Il allègue que pendant les discussions, son leit-motiv était que l'objectivité prime dans le choix de la personne capable de permettre à l'opposition d'atteindre ses objectifs sur le rejet de la machine à voter et le nettoyage du fichier électoral, susceptibles de déblayer le terrain pour la tenue des élections libres, transparentes et crédibles. « Mais à l'annonce du nom du candidat commun que nous avons choisi et que nous avons nous-mêmes félicité, nous avons eu le retour de la flamme de la population, en colère, déçue », a-t-il déclaré.

A l'écoute de sa base qui lui a demandé de renoncer à ses engagements pris à Genève, Vital Kamerhe n'a pas tergiversé pour retirer sa signature de l'accord conclu dans la capitale suisse. « Comme je suis un leader du parti, et c'est la base qui porte le leader, de peur d'être auto-flagellé et auto-exclu, j'ai donc pris, en âme et conscience, la décision de répondre à la volonté de ma base, puisque finalement nous sommes au service de ce peuple », a-t-il ajouté. Toutefois, le leader de l'UNC ne perd pas confiance et pense que même avec plusieurs candidatures, l'opposition est à même de battre le candidat du Front commun pour le Congo. « Ce pouvoir n'a apporté que désolation. Nous, nous apportons un projet d'espoir », a-t-il martelé.

Vital Kamerhe se dit cependant ouvert aux éventuelles sollicitations dans le cadre d'un nouveau dialogue avec des partis ou regroupements politiques qui seront prêts à l'accompagner dans l'aventure électorale. Il n'exclut pas une alliance électorale avec l'UDPS de Félix Tshisekedi. « Je pense que nous regardons dans la même direction. Nous sommes soucieux de voir cette population sortir de cette peur qu'elle vit au quotidien. Nous avons discuté avec tout le monde, y compris l'UDPS. Il n'est pas impossible qu'on poursuive nos discussions », a-t-il fait savoir à ce sujet.

Alain Diasso

AFFAIRE PETER TIANI

Le journaliste maintenu en prison

La chambre du conseil a décidé de prolonger de quinze jours la détention préventive du patron du magazine « Le vrai journal », à la prison centrale de Makala, à Kinshasa.



Le journaliste Peter Tiani

Le journaliste a comparu devant les juges, le 13 novembre, pour motiver la demande de sa mise en liberté provisoire. Mais la chambre de conseil, appelée à statuer sur cette mise en liberté, a décidé de prolonger de quinze jours sa détention préventive, à la prison centrale de Makala. Une détention injustifiée, selon sa défense, qui estime que les faits pour lesquels il est poursuivi ne peuvent en aucun cas justifier une telle décision, parce que sa fuite n'a jamais été à craindre.

Des actions pour une justice juste

De leur côté, les journalistes et professionnels des médias de la ville de Kinshasa, qui ont précédemment appelé à la sagesse de la chambre du

conseil du Tribunal de paix ont promis de ne pas baisser les bras, moins encore leurs micros, caméras et plumes. Au cours d'un point de presse tenu la veille, la corporation avait promis de descendre dans la rue si le patron de «Le vrai journal» ne bénéficiait pas de cette liberté provisoire qui devrait constituer la matière de l'audience du 13 novembre.

Des irrégularités procédurales

Déjà, la défense du journaliste Peter Tiani avait fait mention d'irrégularités procédurales dans cette affaire. « Nous avons constaté une célérité suspecte dans l'évolution de ce dossier », avait indiqué son avocat conseil, Me Hervé Diakiese. Lors d'une action menée dernièrement sur le terrain, le procureur avait promis aux journalistes de revenir dans la procédure. Dans l'entendement des professionnels des médias, ces promesses devaient d'abord

conduire à la libération du journaliste, à qui une convocation et une deuxième en cas de non présentation devraient être envoyées, dont la non-exécution de la part du journaliste conduirait à l'établissement d'un mandat d'amener.

Peter Tiani est poursuivi pour « *alomnies, imputations dommageables et diffamation* ». Il avait été arrêté après avoir relayé une information d'un autre média sur la disparition d'une importante somme d'argent dans la résidence officielle du Premier ministre. Il a été transféré à la prison centrale de Makala depuis le week-end dernier.

L.D.

DISTRIBUTION GRATUITE DES MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES AU KASAÏ

Les bénéficiaires satisfaits de l'initiative

L'opération se poursuit sans relâche dans les différentes cellules d'animation communautaire (CAC) après son lancement, le 10 novembre, au stade Kanzala de la ville de Tshikapa.

À la CAC des enseignants où il y a eu engouement, les choses se passent sans heurts, d'après la présidente, Emérance Kanzako. Les responsables des familles y passent à tour de rôle pour retirer leurs moustiquaires, selon la taille de la famille. Avant le retrait, la présidente de la CAC commise à cette tâche vérifie d'abord l'identité de la personne sur la liste où sont repris les noms de tous ceux qui ont été dénombrés, sous l'œil vigilant de l'infirmier titulaire de l'aire de santé de bel air, dans la commune de Dibumba 2, à Tshikapa, dans la province du Kasai.

Les moustiquaires sont remises selon la taille de la famille. Une famille de deux personnes a droit à une moustiquaire et celle de trois à quatre personnes en a droit à deux. « Pour une famille de cinq à six personnes, nous remettons trois moustiquaires, quatre moustiquaires pour une famille de sept à huit personnes et cinq moustiquaires pour une famille de neuf ou plus. A ceci, il faut



Dormir sous la moustiquaire imprégnée, c'est se protéger contre la malaria

ajouter le ménage spécifique, à savoir les couvents qui reçoivent un nombre important», a fait avoir Emérance Kanzako, ajoutant: « Nous avons donné déjà à cent trente-huit ménages sur les deux cent trent-cinq démembrés au niveau des CAC. Au total, nous avons réceptionné six cent soixante-dix moustiquaires imprégnées. Elle a souligné qu'il

existe des mobilisateurs qui se déploient pour sensibiliser les chefs des ménages à venir retirer leurs moustiquaires.

Nombreux sont ces bénéficiaires qui se sont réjouis de cette initiative prise par les partenaires avec le concours du gouvernement congolais, dans le seul objectif de protéger les familles congolaises contre la malaria. « Je viens de re-

tirer trois moustiquaires et je suis parfaitement contente car ma famille sera protégée contre les moustiques, vecteurs de la malaria. On m'a expliqué certaines dispositions à prendre avant l'utilisation», a déclaré Mme Angélique. Gustave Kabeya, également bénéficiaire, a exprimé aussi sa satisfaction. « On m'a bien reçu. J'ai retiré quatre moustiquaires.

Ma famille sera maintenant à l'abri des moustiques qui favorisent la malaria. J'invite tous les autres mamans et papas à faire comme moi. C'est à dire, dormir et faire dormir toute la famille sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action pour se protéger contre la malaria», a-t-il dit.

Il sied de rappeler que cette campagne universelle de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action qui se poursuit jusqu'au 14 novembre est financée par l'Usaid, par le truchement de l'Unicef. Ces deux partenaires ont réitéré leur engagement à soutenir la République démocratique du Congo dans la lutte contre la malaria, un fléau qui tue surtout les enfants de moins de 5 ans. Selon les données de l'enquête EDS 2013-2014, la prévalence du paludisme chez ces enfants est de 45% au Kasai occidental non démembré. C'est l'une des prévalences les plus élevées du pays.

Blandine Lusimana

CAN 2019/CONGO - RDC

Bakambu sera absent à Brazzaville

L'avant-centre des Léopards a été touché à la cheville lors d'un match du championnat en Chine.



Cédric Bakambu, blessé le 11 novembre 2018 lors du match Hebei China Fortune contre son club Beijing Guoan

C'est un coup dur. Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) seront privés de leur avant-centre attitré, Cédric Bakambu, lors du match de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019. La RDC va défier le Congo, le 18 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Debat de Brazzaville. Un résultat positif est impératif pour véritablement croire à une possible qualification pour la phase finale de cette compétition en terre camerounaise, en juin prochain, et les Léopards devraient disposer de toutes leurs armes pour ce faire.

Mais hélas ! Cédric Bakambu ne jouera pas, touché à la cheville lors de la défaite de son club, Beijing Guoan, le 11 novembre, sur le terrain de Hebei China Fortune (un but à deux) dans le championnat chinois. Il a cependant eu le temps de marquer sur penalty lors de cette rencontre avant d'être obligé de quitter l'aire de jeu. Auteur de dix-neuf buts pendant sa première saison

dans ce championnat, Cédric Bakambu pourrait même manquer la finale de la Coupe de Chine fin novembre. Son club pointe actuellement à la quatrième place au championnat de l'Empire du milieu, avec les chances de disputer les préliminaires de la Coupe d'Asie.

À son absence, le sélectionneur Florent Ibenge des Léopards pourra rappeler Britt Assombalonga ou même Dieumerci Mbokani qui a retrouvé les sensations de buteur à Antwerp, en Belgique, où il évolue avec Jonathan Bolingi. La RDC, rappelons-le, est deuxième du groupe G des éliminatoires avec cinq points glanés après quatre journées, même nombre des points que le Congo, la pole-position étant tenue par le Zimbabwe avec huit points. Le Liberia est lanterne rouge avec quatre points. L'on remarque que dans ce groupe, les possibilités de qualification sont ouvertes. Tout pourrait se préciser à l'issue de cette cinquième journée.

Martin Engimo

Ibenge rappelle Assombalonga, Kabongo et Tulenge



Britt Assombalonga lors du match Tanzanie - RDC, à Dar Es Saalam

Les Léopards ne compteront pas sur trois joueurs initialement retenus sur la liste des vingt-quatre pour faire le déplacement de Brazzaville. Il s'agit de Cédric Bakambu de Beijing Guoan en Chine, Gaël Kakuta de Rayo Vallecano en Espagne et Jonathan Bolingi Mpangi d'Anvers en Belgique, tous indisponibles pour raison de blessure la veille du rassemblement des joueurs à Kinshasa.

Pour pallier ces absences de taille dans son effectif, le sélectionneur Florent Ibenge a recouru à trois autres joueurs, les attaquants Britt Assombalonga de Middlesbrough en D2 anglaise, Gauthier Kabongo

Kasongo de Zamalek en Egypte et le milieu offensif Ricky Tulengi Sindani du Daring Club Motema Pembe. Kasongo Kabongo et Tulengi ont fait partie de la sélection lors du stage de mai dernier à Port Harcourt (la RDC avait fait un match à égalité d'un but partout avec le Nigeria en amical). Quant à Britt Assombalonga, il n'a plus été appelé depuis le match amical perdu à Dar Es Saalam contre la Tanzanie (zéro but à deux). La première séance d'entraînement des Léopards a été programmée, le 13 novembre, en perspective du match du 18 novembre contre les Diables rouges du Congo Brazzaville.

M.E.

CRYPTO-MONNAIES

Une réaction bien tardive de la Banque centrale du Congo

Dans son dernier communiqué du 9 novembre, l'Autorité de régulation et de contrôle du secteur financier a mis en garde contre la présence des structures non agréées, dénommées World cryptocurrency exchange incorporated, Standard capital et Rathe investissement group, qui collectent illégalement l'épargne du public.

Le phénomène est signalé dans plusieurs entreprises du pays depuis deux ans déjà et l'anonymat des donneurs d'ordre ainsi que des bénéficiaires a contribué largement à sa fulgurante croissance dans les milieux des salariés. A présent, la Banque centrale du Congo (BCC) vient d'interdire officiellement les opérations de crypto-monnaie avec des structures qu'elle n'a pas agréées. « Les promoteurs desdites opérations illégales doivent les arrêter et procéder, sans délai, au remboursement des dépôts collectés », a-t-elle lancé. Par conséquent, elle a invité les autorités judiciaires à faire respecter les lois de la République dans toute leur rigueur afin de protéger la population vulnérable contre ces pratiques qui

entraînent la paupérisation.

L'enjeu est de taille si l'on en juge par l'ampleur du phénomène et le nombre vertigineux des salariés qui ont été tentés par la grande aventure de fructifier leurs gains en seulement une vingtaine de jours. « Ces sociétés proposent des taux d'intérêt très élevés de 4 à 8 % par jour et des marges exorbitantes après vingt jours de souscriptions », prévient la BCC. Kinshasa n'est pas la seule grande ville du pays gagnée par la fièvre des crypto-monnaies contre l'épargne de la population. « Des structures telles que World Cryptocurrency International, Standard Capital et Rathe Investissement Group opèrent en RDC au travers des représentants, notamment à Bukavu, Goma et Kinshasa », a averti la BCC.

Pour nombre d'experts, le fait même d'opérer dans l'anonymat aurait dû interpellier la population qui a vécu les phénomènes « Bindo promotion », « Nguma », « Dutch international » et « Panier de la ménagère » de triste mémoire. Ces opérations dites de « pyramides financières » ont connu des fins tragiques dans le pays.

Par ailleurs, la BCC a cité des

raisons de ne pas exposer ses avoirs dans ce genre de combines opaques. Outre leur non-implantation sur le territoire national, contrairement aux dispositions légales en vigueur dans le pays, il y a aussi leur liberté d'action très étendue à cause tout simplement de l'absence de tout moyen de contrôle. « Ces structures opèrent sur la base d'un protocole informatique reposant sur une technologie cryptographique et décentralisée », a souligné la BCC.

Le fait de préserver l'anonymat sur l'identité des donneurs d'ordre et des bénéficiaires ne peut non plus être pris à la légère. « Ces opérations comportent des risques élevés de cybercriminalité et de blanchiment des capitaux », a signifié la Banque. Enfin, le contexte congolais n'est pas encore prêt à adopter les crypto-actifs. Le bon sens voudrait que ces structures s'adressent à des investisseurs avertis. La BCC rappelle à l'opinion nationale qu'aucune entreprise autre qu'un établissement de crédit ou institution de micro-finance agréé par elle ne peut recevoir du public des fonds à vue, à terme ou à préavis. A bon entendeur, salut !

Laurent Essolomwa

VIE DES CLUBS

Joseph Mukeba nouveau directeur sportif de Lupopo

Ancien directeur technique national de la Fédération congolaise de football association et ex-entraîneur du Daring Club Motema Pembe, Joseph Mukeba Mulamba est le nouveau directeur tech-

le 12 novembre, lors d'une réunion du comité de direction de ce club. Traversant un moment difficile dans le championnat national de football, les Viets ont recouru à un homme d'expérience pour s'occuper de l'encadrement technique de leur club. Joseph Mukeba va se charger du recrutement et de la supervision du staff technique.



Joseph Mukeba

nique du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Il a été nommé,

tâche de renverser la tendance.

Martin Engimo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Les ambassadeurs des pays impliqués échangent à Brazzaville

À l'occasion de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918), le 11 novembre 1918, les diplomates des pays ayant pris une part active dans cette tragédie, en poste au Congo, ont tenu une sorte de table ronde autour de celui de France, Bertrand Cochery, le 10 novembre, à l'Institut français du Congo (IFC).

Autour de l'ambassadeur de France, se sont réunis ceux d'Allemagne, d'Italie, de Turquie et des Etats-Unis. La rencontre, organisée par l'IFC et la mission de Défense de l'ambassade de France, a été une évocation historique sur le thème « 14-18 dans la mémoire collective ». En effet, il y a cent ans, les généraux allemands et alliés se réunissaient dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, en France, pour entériner un cessez-le-feu. L'armistice de 1918 mettait ainsi fin à quatre années d'une tragédie qui fit près de vingt millions de morts, d'invalides et de mutilés. Au programme de cette commémoration, il y a eu une conférence animée par Yves Mesplou, professeur d'histoire au lycée Saint-Exupéry sur « La contribution de l'Afrique dans le premier conflit mondial » ; la projection du film « La force noire » d'Eric Deroo et Antoine Champeaux avec la voix de Jacques Perrin 2007, un documentaire de 30 mn ; le dialogue tenu par les ambassadeurs sur le thème « Aujourd'hui cent ans après, comment la Première

Guerre mondiale est-elle perçue ainsi que ses conséquences dans votre opinion publique nationale ? », enfin, la projection du film « La Grande Illusion » de Jean Renoir, un film de 1937, d'une durée de 1h 57 mn.

Pour le diplomate français, l'enjeu de ce dialogue était de continuer à tirer des leçons mémorables à jamais et s'interroger sur les causes et les conséquences d'un tel conflit.

« Il faut rester vigilant, parce que nous sommes dans une époque malheureusement où nous voyons resurgir des formes du nationalisme. Nous avons, après la Seconde Guerre mondiale, construit l'Organisation des Nations unies ; l'Union européenne mais nous voyons aujourd'hui à quel point un ensemble des facteurs menace cet équilibre tel qu'il résulte de la Seconde Guerre mondiale. C'est la raison pour laquelle il faut continuer à travailler et donner la parole aux historiens », a-t-il déclaré.

Les traités de 1919 jugés injustes pour certains

Pour l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Klaus Peter Schick, l'une des raisons de la

Seconde Guerre mondiale est le Traité de Versailles. Selon lui, la France regarde cette commémoration différemment par rapport à l'Allemagne, ce qui permet de surmonter ce conflit éternel entre ces deux pays. « Je me demande où étaient les diplomates au moment où la Première Guerre éclatait ?... Ils auraient dû proposer des négociations pour éviter qu'il n'y ait pas la guerre », a-t-il estimé.

Un point de vue partagé par l'ambassadeur d'Italie, Andrea Mazella. « Je suis tout à fait d'accord avec Klaus Peter Schick, quand il dit que la politique qui précède l'éclatement de la guerre avait créé tout un système d'alliance ; alliance pas forcément offensive mais qui prévoyait un mécanisme de garantie réciproque. Pourquoi je dis ça, c'est tout simplement parce que l'Italie n'était pas prête à entrer en guerre, on était évidemment dans la triple alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, une alliance qui datait de plus de trente ans », a-t-il rappelé.

Le diplomate italien a rappelé que quand l'Autriche, après l'assassinat de Sarajevo, décide d'attaquer la Serbie, l'Italie n'est pas informée. Ayant opté pour la neutralité, elle est entrée en guerre avec une satisfaction très limitée. C'est une période difficile, qui a coûté très cher

du point de vue politique mais aussi qui a enseigné la valeur de la démocratie, a-t-il signifié, ajoutant que cette guerre a été un fardeau de morts et de souffrance pour le pays. A chaque attaque, il y avait des centaines de milliers de morts. « Celui qui connaît les Alpes italiennes connaît le parcours de la Première Guerre mondiale. A chaque kilomètre on trouvait des tombes, on trouve des témoignages réels de cette souffrance », a révélé Andrea Mazella.

Enfin, pour le diplomate italien, l'autre frustration forte est la conclusion des négociations de paix auxquelles le représentant italien n'avait pas assisté. Cette frustration est aussi l'une des causes de la formation du nationalisme en Italie. Car, dans un cadre où ceux qui avaient perdu n'avaient pas le droit de s'asseoir avec les vainqueurs, on ne pouvait qu'arriver à la Seconde Guerre mondiale, a-t-il conclu. L'ambassadeur de Turquie, Can Incesu, a parlé de la genèse de son pays moderne dans des circonstances difficiles. La Turquie, a-t-il dit, se construit sur la base d'une République, le 29 octobre 1923. « Pour nous, c'est après la Première Guerre mondiale que la Turquie devient Etat-nation, avec une nouvelle idéologie après avoir aboli l'empire Ottoman en

1921 et le Califat le 3 mars 1924... La Turquie ne participe pas à la Seconde Guerre mondiale, elle est restée dans ses frontières », a fait savoir le diplomate turc. En effet, l'empire Ottoman s'est vu déclarer la guerre par la Russie. Il s'est retrouvé sur plusieurs fronts avec de grandes batailles, obligé de signer l'armistice séparée le 30 octobre 1918 à Mangrove, en Russie. Après, cet empire était occupé par quatre pays ; la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Grèce. L'armistice signée par l'empire Ottoman n'était pas la fin de la guerre car, il y a eu un de ses généraux qui a fait ses preuves dans les différentes guerres et a repris les choses en main pour la guerre de libération jusqu'en septembre 1922, date à laquelle la Grèce a été chassée.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Todd P. Haskell, pour lequel le pays a fait son premier engagement dans le continent européen, a reconnu que la Première Guerre mondiale a été une catastrophe pour l'Europe. Les troupes américaines, a-t-il précisé, sont arrivées en France deux ans et demi après le début de la guerre.

Bruno Okokana en



ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



PROCÈS LAURENT GBAGBO

La défense qualifie la démarche du procureur de biaisée

Les audiences du procès de l'ancien président ivoirien et de Charles Blé Goudé, ex-leader du Congrès panafricain des jeunes patriotes, se sont poursuivies le 13 novembre, à la Cour pénale internationale (CPI), après avoir été suspendues le soir du jour même de leur reprise.

Jugés tous les deux pour des faits relevant de crimes contre l'humanité, concernant les violences postélectorales en Côte d'Ivoire en 2010-2011, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé vont encore attendre d'être fixés sur leur sort puisqu'aucune décision de la chambre d'accusation n'est prévue cette semaine.

Le 12 novembre, lors de la reprise du procès, les avocats de Laurent Gbagbo ont plaidé l'acquiescement de leur client, soulignant que le procureur n'avait pas suffisamment de preuves pour le poursuivre. C'est ce qu'a soutenu Me Emmanuel Altit, principal avocat de l'ancien président, selon lequel, toute l'accusation s'appuie sur des présupposés : « La question est d'abord de savoir tout simplement si le procureur dispose matériellement parlant de preuves. La réponse est non. Il n'y a pas de substance démonstrative. On s'aperçoit, en effet, que son narratif est construit sur et uniquement sur des a priori. Des a priori qui n'ont



Laurent Gbagbo

qu'un lointain rapport avec la réalité. Ce narratif tel qu'il apparaît, est un narratif pré-conçu, constitué avant toute enquête et c'est ce qui vous est présenté ». Il a ajouté devant la Cour : « Vous devez vérifier si ce qui vous est présenté a une valeur quelconque sur l'angle de la preuve. La question n'est donc pas d'examiner d'abord le caractère convaincant ou pas de ce sur quoi s'appuie le procureur. La question est de savoir si le dossier est vide ou pas. L'enjeu c'est la liberté d'un homme présumé innocent, un homme contre lequel il apparaît que rien de solide n'a pu être apporté par l'accusation ». Insistant dans son plaidoyer, Me Emmanuel Altit a abondé en ces

termes : « C'est le même procédé intellectuel que le procureur a utilisé tout au long de sa réponse écrite et de son exposé oral. En laissant entendre de façon constante que l'absence de preuve directe de l'existence d'un soi-disant plan commun constituerait en fait la preuve de l'existence de ce plan commun. Autrement dit, une absence de preuve est, pour lui, la preuve évidente d'un complot. Les seuls ordres dont il est fait état dans le dossier sont des ordres normaux donnés par des gradés de l'armée et des gradés de police à leurs subordonnés en vue de prévenir les attaques des groupes de rebelles lourdement armés contre les institutions ou en vue de

défendre la population ».

En clair, la démarche du procureur serait « biaisée », selon la défense, parce qu'elle aborde les principaux incidents de la crise sans tenir compte de l'histoire du pays, marquée par de nombreuses menaces contre la souveraineté de l'Etat. Par cela, elle faisait allusion au coup d'Etat manqué de 2002. « Le procureur met de côté le fait que des Forces de défense et de sécurité ont été tuées pendant la marche de décembre 2010. Pourquoi ? », s'est interrogée Me Jennifer Naouri, avocate de Laurent Gbagbo.

Les avocats de Laurent Gbagbo ont rappelé que durant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, les forces de sécurité faisaient

face à des hommes lourdement armés, qui menaçaient plusieurs points stratégiques de la capitale. Ils se sont notamment appuyés sur les témoignages de Georges Guiai Bi Poin, chef du Centre de commandement des opérations de sécurité pendant la crise, ainsi que ceux du général Philippe Mangou, chef d'état-major des armées. « La police et l'armée en 2010 et 2011 étaient sur la défensive. C'étaient les rebelles qui attaquaient et pas le contraire », a expliqué Me Emmanuel Altit. Dans ce contexte de crise, a-t-il poursuivi, on assistait à « des ordres normaux donnés par des gradés de la police et de la gendarmerie en vue de défendre les populations ».

La défense va donc tout cette semaine expliquer pourquoi elle demande un abandon des charges, étant donné que l'enquête du procureur serait « incomplète » avec une « utilisation massive de oui-dire ». En témoigne le mémoire que la défense a remis à la chambre d'accusation et qui vise à démontrer « que le procureur n'a prouvé l'existence d'aucun ordre de nature illégale ou criminelle ». « Il sera démontré qu'à aucun moment, il ne peut faire état du moindre ordre qui aurait été émis par le président Gbagbo pendant toute la crise », a poursuivi le texte.

Nestor N'Gampoula

RECHERCHE DE PAIX AU MALI

Les ministres française et allemande des Armées à Bamako

Florence Parly et Ursula von der Leyen se sont retrouvées, le 12 novembre, dans la capitale malienne, pour discuter de l'application de l'accord de paix dans le pays et de la force anti-jihadiste du G5 Sahel.

Ursula von der Leyen, dont le pays participe à la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), a déclaré, à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maïga : « Il faut la coopération avec les différents groupes qui ont souscrit à cet accord de paix afin qu'on progresse. On a besoin d'avoir la connaissance et l'expérience des Maliens en ce qui concerne les

conflits, qui sont non seulement des conflits avec des terroristes et la criminalité organisée mais aussi des conflits entre différents groupes ici dans ce pays ».

Depuis la signature en mai-juin 2015 de l'accord de paix, les violences jihadistes ont non seulement persisté mais elles se sont propagées du nord vers le centre et le sud du Mali, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires.

Arrivée dimanche soir à Bamako pour assister notamment à la prise de commandement par l'Allemagne de la Mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM),

Ursula von der Leyen a été rejointe, le 12 novembre dans l'après-midi, par Florence Parly. « Nous souhaitons pouvoir nous retrouver au Sahel, où l'Allemagne est présente, sous des formes différentes de la France mais complémentaires », a déclaré la ministre française, peu avant son arrivée à Bamako, en référence notamment aux quatre mille cinq cents militaires de la force française Barkhane, qui traquent les jihadistes dans cette région. « Cette passation de commandement était une très bonne opportunité », a-t-elle souligné. Les deux ministres se sont entretenues ensuite avec le général mauritanien Hanena Ould Sidi, com-

mandant de la force conjointe du G5 Sahel, organisation régionale regroupant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. « La communauté internationale est extrêmement attentive à la reprise des opérations de la force conjointe : tout doit donc être fait pour que ces opérations puissent reprendre rapidement », a indiqué Florence Parly. Lancée en février 2013, dans la foulée de l'opération militaire à l'initiative de la France pour chasser les jihadistes qui contrôlaient le nord du Mali, l'EUTM, qui compte quelque six cents personnels, réunit des militaires européens de vingt-cinq pays. Elle a pour objectif de remettre sur pied une armée malienne sous-entraînée et sous-équipée en apportant une expertise dans la préparation opérationnelle, le soutien logistique, le renseignement et la formation des unités combattantes sur le camp de Koulikoro (60 km au nord-est de Bamako).

Trois civils tués dans une attaque suicide

De sources concordantes, au moins trois civils maliens ont été tués et quatre étrangers travaillant pour un sous-traitant de l'ONU spécialisé dans le déminage blessés, le 12 novembre soir, dans un attentat suicide à Gao, dans le nord du Mali. « Vers 20 h (GMT et locales), un véhicule 4x4 piégé a fait irruption dans la cour d'une résidence au 8e quartier de Gao sur la route Wabaria. L'explosion de la charge contenue

dans le ledit véhicule a coûté la vie à trois civils, blessant deux autres, selon un bilan provisoire », a indiqué, dans un communiqué, le ministère de la Sécurité et de la protection civile. « La déflagration a également endommagé les habitations avoisinantes », a ajouté le ministère, en assurant que les forces de défense et de sécurité, appuyées par les forces partenaires (internationales) sur le terrain, sont « à pied-d'oeuvre pour la gestion de ce malheureux incident ». « Deux Cambodgiens, un Sud-Africain et un Zimbabwéen travaillant pour une société sous-traitante de l'UNMAS (le service de déminage de l'ONU) ont été blessés lundi lors d'une attaque terroriste à Gao », a de son côté déclaré une source diplomatique occidentale au Mali.

L'attaque a été revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM ou JNIM, selon l'acronyme arabe), principale alliance jihadiste du Sahel, liée à Al-Qaïda.

Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes, en grande partie dispersés par une intervention militaire lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France. Mais des zones entières échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes, dont l'application accumule les retards.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP



La ministre française des Armées, Florence Parly (à droite) avec son homologue allemande, Ursula von der Leyen (à gauche) et son homologue malien, Tiéna Coulibaly, à Bamako le 1er août 2017. PHOTO/BRITTA PEDERSEN/DPA

Reportage en photos de la conférence sur le Congo dans la Première



La conférence dans l'enceinte du Salon d'honneur du Musée de l'Armée, à l'Hôtel des Invalides (ADIACCD)



L'ambassadeur du Congo à Paris, Rodolphe Adada, lors de son élocution d'introduction de la conférence aux Invalides (ADIACCD)



Derrière l'ambassadeur Henri Lopes et son épouse, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso, Yamina Benguigui et Edouard Ebouka-Babackas. Au 3^e rang, Juste Désiré Mondélé et Edith Itoua (ADIACCD)



L'historien Eric Deroo (debout) en discussion avec le général de division Christian Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération, et l'ancien ministre Charles Millon. Au deuxième plan, François Soudan, directeur de la rédaction de Jeune Afrique (ADIACCD)



De droite à gauche, Jean-Claude Gakosso, ministre congolais des Affaires étrangères; Mahamadou Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères et de la coopération; Abdelkader Mesdoui, ambassadeur d'Algérie en France; et le général Alexandre D'Andoque de Sérigne (ADIACCD)



Stephen Smith, écrivain et journaliste, Jean-Yves Ollivier, de la Fondation Brazzaville pour la Paix, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso (ADIACCD)

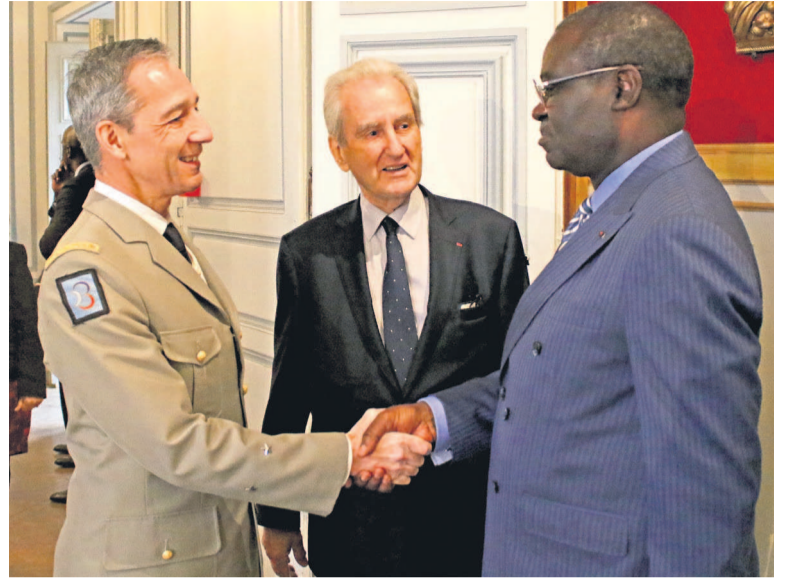


Les chefs d'Etat Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadéra, la Première dame du Congo et les conférenciers (ADIACCD)

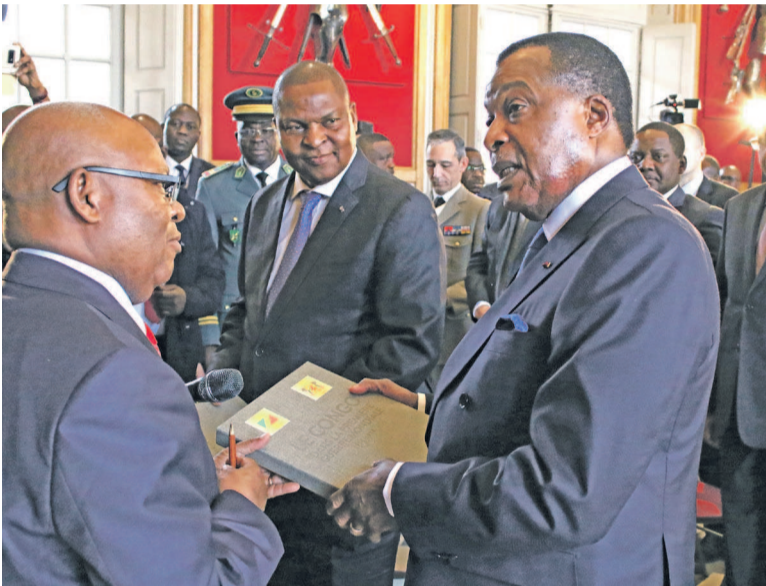
La Première Guerre mondiale le 12 novembre 2018 aux Invalides à Paris



Une vue d'ensemble de l'assemblée (ADIACCD)



Le général d'Andoque de Sérègè accueille le ministre de la Défense Charles Richard Mondjo, avec Jean-Paul Pigasse, directeur des Dépêches de Brazzaville (ADIACCD)



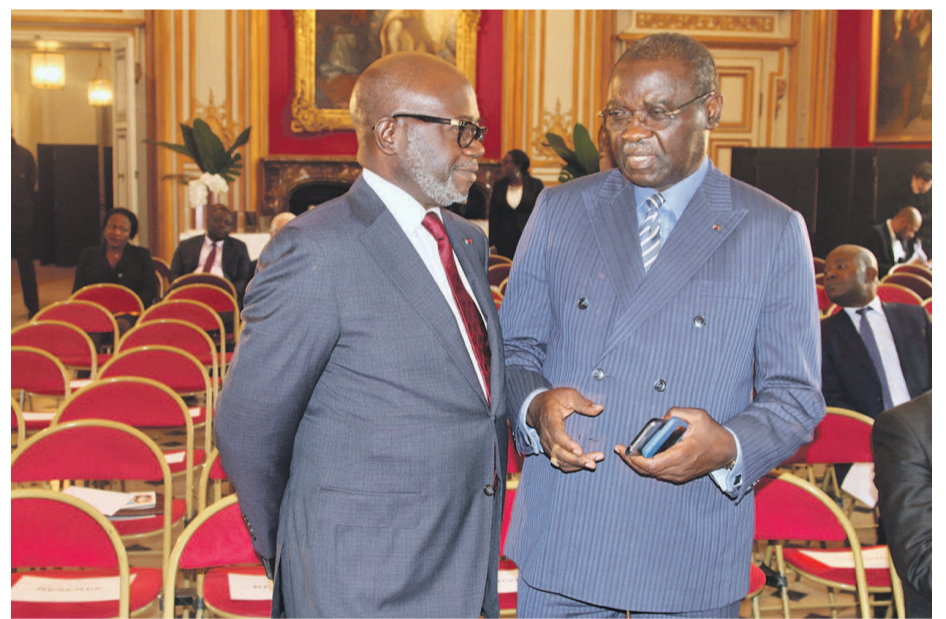
A l'issue de la conférence, Léon Bemba a remis un ouvrage dédié aux présidents Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadéra (ADIACCD)



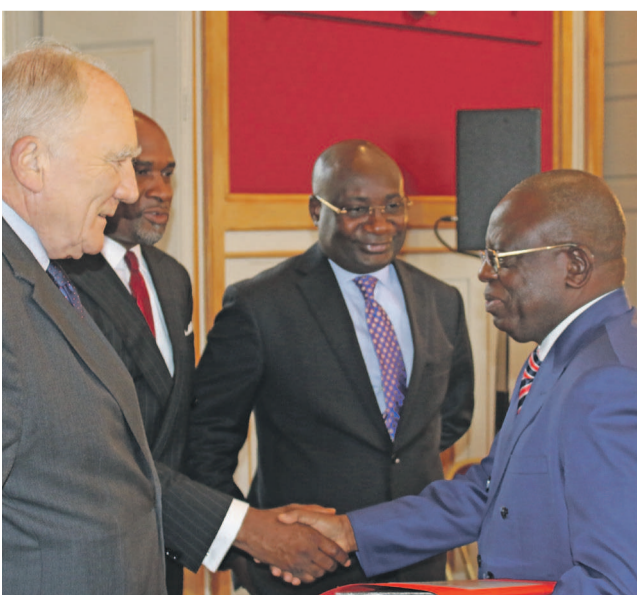
Après la conférence, des invités ont pu visiter le Musée de l'Armée, son dôme majestueux et le célèbre tombeau de Napoléon (ADIACCD)



Henri Lopes; Henri Ossebi, ambassadeur du Congo à l'Unesco; Raphaël Mokoko, ambassadeur du Congo en Belgique et Emile Gankama, directeur des rédactions des Dépêches de Brazzaville (Fredy Mizelet/ADIAC)



Le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, et Denis Gokana, conseiller spécial auprès du président de la République (ADIAC-Fredy Mizelet)



Charles Millon, Ange Pongault, Arcène Niamba et Valentin Oko (ADIACCD)



Le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, et Michel Roussin, ancien ministre français de la Coopération (ADIACCD)



Lydie Pongault, conseiller du président de la République, chef de département de la Culture, des arts et du tourisme et Léon Memba, auteur du livre «Le Congo dans la Première Guerre mondiale» (ADIACCD)

UNION DES ARCHITECTES D'AFRIQUE

Un conseil régional pour la zone centre

Réunis les 10 et 11 novembre à Brazzaville, les architectes des pays membres de l'Afrique centrale ont mis en place un organe jugé nécessaire et impérieux pour sauvegarder le rôle et la place du professionnel du bâtiment et du cadre bâti au sein du continent.

La première réunion de la Région centre de l'Union des architectes d'Afrique (UAA) a regroupé les représentants du Burundi, de la République centrafricaine, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de Sao Tomé-et-Principe, du Tchad et du Congo, pays hôte. Il s'agit d'une recommandation de l'Union internationale des architectes et l'UAA invitant l'ensemble des architectes du monde à prendre



toutes les précautions possibles pour faire face aux nouveaux enjeux technologiques, économiques et environnementaux.

Le président de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine Beli Bokolojoué, a évoqué, dans son mot de bienvenue, l'impérieuse obligation de se mettre en évidence en commençant nécessairement par la mise en place des organes de travail. Tout ceci, face aux exigences nouvelles qu'imposent la modernité, la qualité architecturale, le développement de la technique ainsi que les contraintes environnementales et de l'aménagement urbain.

Le vice-président de l'UAA Région centre, Donatien Kasseyet Kalume, a rappelé la nécessité de mettre en place des organes de travail afin de pouvoir relever les défis auxquels les architectes doivent faire face. « Ensemble, œuvrons pour la reconnaissance nationale de notre pro-

Le présidium des travaux/Adia profession, en exigeant la création des ordres professionnels par nos pays respectifs. Ainsi, le respect des architectes étrangers ne peut être exigé que si nos pays respectent les architectes locaux et nous mettent à notre place dans l'organisation du cadre bâti », a-t-il déclaré.

Le président de l'UAA, Lionel Victor Miguel, a, de son côté, rappelé les objectifs de son institution, parmi lesquels la prévention du risque de disparition des architectes africains face aux divers spécialistes, au regard des avancées sur la modernité et l'industrialisation. « L'importance de la mise en place des organes de la Région centre est une nécessité impérieuse afin de sauvegarder le rôle et la place de l'architecte africain au sein du conti-

ment », a souligné l'Angolais. Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngounimba, a rappelé que le Congo s'attelait depuis quelques années à la création d'un cadre législatif en la matière. Il a cité, par exemple, le projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction adopté le 12 novembre par le parlement, qui répond, selon lui, aux objectifs de développement urbain durable. L'autre texte évoqué est l'avant-projet de loi portant orientation de l'architecture au Congo et celui portant sur le titre et l'exercice de la profession d'architecte. Ces trois lois permettront au Congo de disposer, a-t-il dit, des outils d'amélioration et de modernisation du cadre bâti et de l'environnement.

« (...) Votre mission est de renforcer vos capacités professionnelles et de trouver les formes d'approches de solutions architecturales qui tiennent compte des contraintes culturelles, historiques, technologiques... Je suis persuadé que les objectifs visés à travers l'organisation de cette rencontre répondront aux préoccupations de nos pays respectifs ainsi qu'aux exigences de votre noble institution », a conclu l'architecte congolais, Josué Rodrigue Ngounimba.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE LA PHILOSOPHIE

L'Unesco plaide pour une société libre et pluraliste

Dans un message lu à l'occasion de l'événement célébré chaque 15 et 16 novembre, la directrice générale de l'agence onusienne, Audrey Azouley, a demandé à la communauté internationale d'accorder plus d'attention à la philosophie qui aide à sortir de la tyrannie de l'instant et à envisager les enjeux qui se posent à l'humanité.

Audrey Azouley a déclaré que la philosophie se nourrit du besoin qu'éprouve l'être humain de comprendre le monde qui l'entoure et de dégager des principes pour y guider son action. « C'est un besoin ancestral et toujours aussi ardent : près de trois mille ans après l'émergence de cette discipline en Chine, au Moyen-Orient et en Grèce antique, les questionnements que porte la philosophie n'ont rien perdu de leur pertinence et de leur universalité ; bien au contraire ! », a-t-elle souligné.

Pour la directrice générale de l'Unesco, dans un monde de plus en plus complexe, où l'incertitude règne, où les évolutions sociétales et les révolutions technologiques brouillent les repères, où les défis sociaux et politiques à relever sont immenses, la philosophie demeure une ressource très précieuse ; c'est à la fois un espace de retrait et de décélération et une lumière susceptible d'orienter le monde.

Cette science, a-t-elle poursuivi, aide, en effet, à sortir de la tyrannie de l'instant et à envisager les enjeux qui

se posent à l'Homme avec le recul historique et à la hauteur intellectuelle nécessaires. La directrice générale de l'Unesco a relevé le fait que la philosophie livre des clés d'interprétation et synthétise, dans un langage accessible, des savoirs morcelés en d'innombrables expertises : la biologie, la génétique, l'informatique, les sciences cognitives, le droit, l'économie, les sciences politiques... Derrière ces savoirs d'experts, elle parvient à percevoir les enjeux proprement humains, les enjeux de sens, de norme.

Audrey Azouley note que la philosophie aide aussi à réfléchir aux normes qui fondent la vie collective : elle se saisit des questions de justice, de paix, d'éthique, de morale. Ces questions sont d'une brûlante actualité alors que les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle semblent redéfinir jusqu'aux frontières de l'humain.

Enfin, dans l'ensemble, a-t-elle conclu, la philosophie implique une démarche, une attitude particulière : l'ouverture au dialogue et à l'échange d'arguments, la disposition à accueillir ce qui paraît autre et différent, le courage intellectuel d'interroger les stéréotypes et de déconstruire les dogmatismes. Pour toutes ces raisons, la philosophie est une ressource indispensable au vivre ensemble et à toute société libre et pluraliste ou qui aspire à l'être.

Guillaume Ondzé

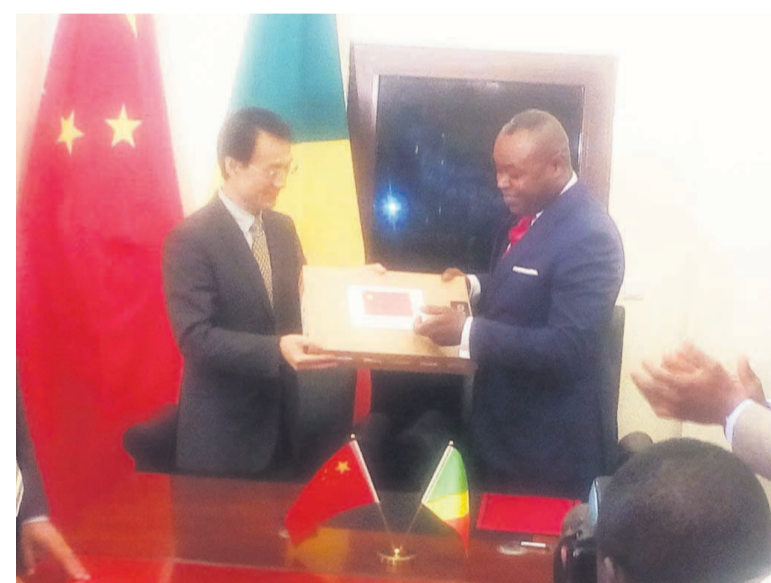
COOPÉRATION

L'ambassade de Chine fait un don du matériel informatique au Congo

Une partie du lot de matériels est destinée à équiper la future poste multi-services de Mossaka, dans le département de la Cuvette, notamment des ordinateurs, imprimantes, alimentations sans interruption et tableaux.

Les matériels informatiques ont été réceptionnés, le 12 novembre à Brazzaville, par le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo. Ce geste, d'après l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux Etats et du soutien au projet d'installation des centres multimédias à l'intérieur du Congo.

Après les agences de Brazzaville, des villes de Ngo, Madingou, Abala, Makoua et Mouyondzi, le bureau de poste de Mossaka sera doté d'un nouveau point de services, où les particuliers pourront passer des commandes, l'expédition de lettres, le dépôt des envois postaux (lettres et colis) ; le retrait de lettres recommandées et colis. L'ouverture de cette agence est aussi essentielle pour faciliter le développement de nouveaux métiers ; les jeunes de



Léon Juste Ibombo recevant un échantillon des mains de Ma Fulin

Mossaka pourront avoir accès facile à l'internet.

« Il s'agit d'un soutien habituel que la Chine apporte au Congo. Nous répondons tout de suite à une demande formulée par le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Ces équipements viennent de notre stock surplace, ils sont estimés à quelque dix-sept millions de francs CFA », a indiqué le diplomate chinois avant de renouveler le soutien de son pays en faveur du secteur numérique congolais. Les pays projettent, en effet, de

poursuivre la troisième phase du projet de couverture nationale de télécommunication à travers le financement de la Banque d'import-export de Chine puis de l'appui technique du géant chinois de la technologie, Huawei technologies. « Je formule le vœu de voir plusieurs entreprises chinoises encore, spécialisées dans le secteur du digital, s'implanter au Congo pour nous accompagner dans le processus de diversification économique », a plaidé le ministre Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo

GAMBOMA

Les peuples autochtones informés de l'importance de l'acte de naissance

La mission mandatée par l'agence pays du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a sensibilisé, du 11 au 12 novembre, la communauté des autochtones du district à la nécessité d'obtenir un acte de naissance pour les enfants.

Le message relayé par la mission aux communautés autochtones consiste à leur expliquer les méfaits du manque d'un acte de naissance, les processus d'obtention et les avantages qu'offre cette pièce d'état-civil. La communication mandatée par l'agence pays du HCR se résume par des courts messages du genre : « Un enfant, un acte de naissance », « Un acte de naissance égale à une nationalité », « Attention, l'apatridie nous guette », « Déclarer les naissances, c'est protéger ses enfants », « Un apatride est inconnu » et autres.

Sur les cent soixante neuf villages que compte le district de Gamboma, les autochtones sont repartis dans plusieurs dizaines de villages situés sur quatre axes, notamment Gamboma-Brazzaville (Gobana, Ossio, Ognabwa, Nkan), Gamboma-Abala (Mbin-Poh, Ollouo) et Gamboma-Ollombo (Bénè, Mbouemo, Egnama).

« Plusieurs délégations

viennent pour nous parler de l'importance de l'acte de naissance. Mais nous sommes déçus parce qu'après avoir recueilli et fourni toutes les données possibles, les actes de naissance ne nous parviennent pas. Il y a plusieurs centaines d'autochtones qui vivent encore dans les villages éloignés et très isolés, pour ceux-là, l'obtention d'un acte de naissance relève du miracle », a expliqué Honoré Nguié, chef de quartier Bénè.

Pour ces autochtones, peu émancipés, le manque d'acte de naissance découle pour certains de l'éloignement de leurs villages. Par contre, les services de la mairie de Gamboma affirment que les autochtones pratiquent encore des accouchements à domicile dans leurs campements et ne se rendent pas à l'hôpital pour obtenir une déclaration de naissance.

Outre l'éloignement et l'éparpillement de ces villages, la communauté urbaine de Gamboma ne compte que deux principaux centres d'état-civil. Les onze centres d'état civils secondaires qui existaient dans le passé sont quasiment inexistantes pour rapprocher l'administration des administrés.

À Gamboma-centre, les services de la communauté urbaine confirment que dans le

cadre du recensement à vocation d'état civil, il y a plusieurs jeunes bantous qui n'ont pas encore d'actes de naissance. En rapport avec les différents quartiers, on note respectivement à Mbambié (642), Agnié (485), Komo (342), Nkéné (670), Mpaire I (725), Louara (483) et Mpaire II (920).

A en croire les interventions des autochtones Maurice Okana, Jacques Akouala et Jacques Alouaba, le processus d'obtention des déclarations de naissance, réquisitions, jugements, renouvellement des stocks de registres ainsi que le processus de leur conservation reste encore compliqué et lourd dans les circuits administratifs congolais.

« Nous, les pères de famille, et nos épouses âgés avant aussi besoin des actes de naissance pour avoir le travail et envoyer nos enfants à l'école car ils doivent confirmer leur citoyenneté. Que l'Etat pense à nous aussi... », a plaidé Jacques Alouaba.

Notons que Bénè, huitième quartier du district de Gamboma, compte actuellement plus de cinq cent deux habitants autochtones représentant quatre vingt-sept ménages et soixante-trois d'entre eux n'ont pas d'actes de naissance.

Fortuné Ibara

Un carnaval pour lutter contre l'apatridie

L'action de communication portée sur les cas d'individus qu'aucun Etat ne considère comme leurs ressortissants a été menée, du 12 au 14 novembre dans la localité, par une délégation mandatée par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

La campagne a été marquée dans la sous-préfecture de Gamboma par un carnaval populaire qui a sillonné les artères principales, couplé à la distribution des prospectus. Pendant plusieurs heures, la délégation du HCR, accompagnée des motocyclistes et encadrée par les délégués des différents services de l'Etat, a interpellé les consciences des habitants du district sur l'importance de l'acte naissance et la lutte contre l'apatridie.

En moyenne, près de deux mille prospectus et des dizaines de tee-

shirts imprimés des messages ont été distribués afin d'impacter les natifs et même des gens de passage dans la localité de cette action d'envergure. L'activité a été accompagnée par une sensibilisation de proximité des élèves et enseignants dans les écoles, des sages-femmes, des filles-mères et des vendeuses au marché de Gamboma à la lutte contre l'apatridie.

« L'an passé, j'ai eu deux élèves en classe de CM2 qui n'ont pas pu présenter leur certificat d'études primaires élémentaires à cause du manque d'acte de naissance », a indiqué Christine Andzouana, directrice de l'école primaire 1er-mai à Gamboma. À la veille, la délégation du HCR s'était servie de la radio et de Télé Nkéné, deux médias communautaires, pour présenter des émissions en direct et des tribunes en français et lingala

(langue nationale) ainsi qu'en gangoulou (dialecte locale) pour relever l'importance d'un acte de naissance et inculquer la notion d'apatridie dans la conscience de la communauté locale.

Dans l'euphorie de cette action de communication, les natifs de Gamboma ont pris d'assaut les rues et avenues pour saluer l'initiative du HCR, une organisation onusienne qui a mandat de lutter contre le phénomène de l'apatridie.

Pour prévenir les cas d'apatridie, le gouvernement a consigné, dans le décret 2017-404 du 10 octobre 2017, une attribution nouvelle : le recensement à vocation d'état civil. Seul ce recensement pourrait amener le gouvernement à se rendre compte de l'ampleur ou non de ce phénomène. Le recensement à vocation d'état civil est le seul moyen efficace pour endiguer l'apatridie car il est du devoir de l'Etat de s'assurer que tout individu rattaché à lui a une nationalité.

Signalons que la communauté urbaine de Gamboma est composée de huit quartiers et compte vingt six mille cent quatre-vingt-neuf habitants. Des cas d'apatridie y ont été signalés. Par ailleurs, ce district compte cent soixante-neuf villages repartis sur dix axes.

F.I.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

L'ONG Aoqi lance une campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit

En rapport avec la journée célébrée le 14 novembre de chaque année, l'association a initié récemment des activités visant à lutter contre la pandémie devenue un problème de santé publique.

La campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit du diabète, débutée le 10 novembre, se poursuivra jusqu'à la fin du mois, au siège d'Aoqi, situé au quartier Bagnolles. Ainsi, plusieurs questions liées à cette maladie, la prévention et le traitement naturel seront abordées par les organisateurs.

En effet, selon les initiateurs, le diabète peut être guéri ou mis en rémission totalement si les personnes malades pratiquent souvent l'exercice physique, évitent le stress quotidien ou mangent des aliments sains. « Le dépistage est gratuit pour toutes les personnes qui souhaitent connaître leur état sanitaire. Nous invitons ainsi

tiques, des pré-diabétiques et les personnes à risque », a précisé Garcia Lepers.

Notons que la Journée mondiale du diabète est le symbole d'une mobilisation collective. L'édition 2018 est placée sur le thème « La famille et le diabète ». L'objectif de cette journée créée en 1991 est de mieux faire connaître le diabète, sa prise en charge et surtout les moyens de le prévenir.

D'après des statistiques, actuellement environ quatre cents millions de personnes sont diabétiques dans le monde. Il s'agit d'une véritable pandémie et d'un enjeu de santé publique majeur. Ainsi, information, prévention, prise en charge et accompagnement des patients sont des aspects essentiels pour faire reculer la maladie.

« Dans le monde, une personne sur deux est atteinte de diabète sans le savoir. Professionnels de santé et grand public doivent



Lancement de la campagne de sensibilisation, le 10 novembre/Adiac

les citoyens de se joindre à nous afin d'éradiquer cette maladie qui prend de l'ampleur. Nous organisons aussi les séances des questions réponses. Il est important de connaître son statut dans la mesure où il existe des diabé-

prendre conscience de l'importance de la prévention pour identifier les risques au plus tôt, pour les prévenir et les maîtriser », souligne une récente étude.

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUÉ

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique près la République du Congo est heureuse d'annoncer que suite à l'appel à propositions lancé le 31 juillet 2018, relatif au Fonds de l'Ambassadeur d'Auto-Assistance, Exercice 2017-2018, les propositions de projets de sept Organisations Non-Gouvernementales (ONG), ont été sélectionnées.

Il s'agit de :

1. Association Congolaise pour le Développement Agricole (AGRIDEV) ;
2. Centrale Coopérative Famille Agro-Pastorale
3. Association Idées Rêves pour la Sangha ;
4. Centrale Coopérative Famille Agro-Pastorale Coopérative Agro-Pastorale de Mandzele ;
5. Coopérative des Jeunes Sourds ;
6. Institut de Jeunes Sourds de Brazzaville ; et
7. Mission Universelle des Chrétiens-Unis (MUCU).

L'Ambassade des États-Unis d'Amérique
Présente ses vives félicitations aux heureux bénéficiaires.



Le départ du carnaval de lutte contre l'apatridie à Gamboma/Adiac

PARLEMENT

Le Sénat approuve le projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction

Le texte a été entériné à l'unanimité par la chambre haute du parlement, le 12 novembre, et vise l'amélioration du cadre juridique en vue de moderniser le secteur.

Proposé par la commission Economie et finance que dirige Jean-Marie Epouma, le projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction, selon la commission, intègre les préoccupations actuelles de la société congolaise, conformément à la Constitution du 25 octobre 2015.

Ce projet fait la synthèse de plusieurs textes existants sur l'urbanisme et l'aménagement. Il corrige le manque de cohérence et l'éparpillement des textes ; le défaut de souplesse et l'inadéquation de certains textes ; l'insuffisance de la prise en compte des préoccupations environnementales et des capacités des administrations chargées de l'urbanisme et de la construction.

Six types d'opérations sont identifiés dans ce code sur l'urbanisme, entre autres, le lotissement qui est une opération visant la divi-



Le bureau du Sénat lors de la plénière/Adiac

sion d'un terrain nu à plus de deux lots viabilisés ; la construction urbaine consistant à réorganiser et équiper une partie aménagée ou non au tissu urbain. Il s'agit aussi de la rénovation urbaine: une opération relative à la modernisation et au remodelage des quartiers anciens caractérisés

par un habitat vétuste, dépourvu de confort hygiénique ; de la restauration immobilière, un travail visant à sauvegarder et mettre en valeur les immeubles défectueux.

Par la même occasion, les soixante-neuf sénateurs présents ont adopté l'accord-cadre entre la Répu-

blique du Congo et le Saint-Siège. Le texte définit les principes et les règles régissant les relations et les modalités de collaboration entre les deux parties.

Constitué de dix-huit articles, cet accord-cadre vise l'instauration d'un mécanisme de régulation et de suivi des actions de l'Eglise

catholique, en faveur de la société congolaise.

A travers ce texte, le Congo s'est engagé, entre autres, à protéger, assister et appuyer l'Eglise catholique dans l'accomplissement dans ses missions traditionnelles ; à assurer l'inviolabilité des lieux de culte, des églises, des chapelles, des cimetières et leurs annexes, en particulier les archives, les presbytères, les couvents et les archives ecclésiastiques.

La République du Congo s'est aussi, dans le cadre de cet accord-cadre, engagée à reconnaître et garantir à l'Eglise catholique le libre exercice de sa mission apostolique, en ce qui concerne le culte, la gestion des fidèles ainsi que l'enseignement.

La séance plénière a été patronnée par le président de cette chambre parlementaire, Pierre Ngolo.

Firmin Oyé

APPEL À CANDIDATURE

Une Banque recherche un Directeur des Engagements.

Sous la responsabilité du Directeur Général, le Directeur des Engagements aura pour missions:

- .Proposer, concevoir et mettre en œuvre la politique de Gestion des Risques au sein de la banque ;
- .Garantir la Fiabilité des données de Crédit des processus et Système d'Information ;
- .Assurer le management et la responsabilité des équipes de la direction.

MISSIONS PRINCIPALES

- .Proposer à la Direction Générale une politique de gestion des engagements et des risques ;
- .Evaluer et assurer la qualité du portefeuille de crédits conformément à la politique de gestion des engagements et risques validée par la Direction Générale ;
- .Présider selon les délégations internes, les comités de crédit ;
- .Organiser le comité de déclassement ;
- .Contrôler le respect des Normes réglementaires ;
- .Contrôler le respect des limites internes définies par la banque ;
- .Sensibiliser les entités de la banque aux enjeux et aux meilleures pratiques de la gestion des risques ;
- .Proposer des plans d'action et des règles de conduite contribuant à un environnement interne cohérent et favorable à la gestion des risques ;
- .Assurer une veille opérationnelle et réglementaire ;
- .Assurer les formations sur la politique des Risques au sein de la banque ;
- .Etre garant de la mise à jour et l'exactitude des données de crédit disponibles dans les différents Système d'information ;
- .Etre garant du respect de la production des rap-

ports périodiques ;

- .Etre garant de la disponibilité et de la fiabilité des informations sur les différents Engagements de la banque ;
- .Emettre un avis critique sur chaque dossier de crédits présenté aux instances de décisions ;
- .Coordonner la mise en application des réglementations en matière des évolutions induites par Bâle II et les normes internes ;
- .Organiser, coordonner, former et animer son équipe ;
- .Assurer le contrôle de premier niveau ;
- .Assurer un reporting de ses activités

COMPETENCES ATTENDUES

Profil requis : Diplôme BAC+5 en finance ou domaine similaire

Nombre d'années d'expériences : au moins 5 ans dans un poste similaire ou un cabinet international

- Savoir
- .Connaître les techniques d'analyse mathématique, financière, de la comptabilité bancaire et les outils statistiques
- .Connaître le cadre légal et réglementaire
- .Connaître les métiers, produits et services bancaires
- .Maîtriser les Systèmes d'information de gestion des risques
- .Maîtriser la gestion des risques
- .Disposer d'une connaissance approfondie et capitalisée des outils et méthodes de son domaine d'intervention
- .Maîtriser les techniques de gestion et d'organisation de la Banque
- .Avoir une vision stratégique
- Savoir-faire

- .Savoir utiliser des modèles mathématiques
- .Maîtriser le calcul des indicateurs de risque
- .Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- .Maîtriser les risques de contrepartie, crédit, marché, opérationnel
- .Encadrer et animer une équipe
- .Encourager les discussions constructives sur différents points de vue, en mettant l'accent sur les objectifs stratégiques, la vision ou les valeurs de l'organisation.
- .Utiliser les solutions existantes de façon novatrice pour résoudre les problèmes.

Savoir-être

- .Etre rigoureux et organisé
- .Etre indépendant, intègre et impartial
- .Faire preuve de capacités relationnelles et de communication
- .Avoir le leadership
- .Être orienté résultats
- .Faire preuve de capacités relationnelles et de communication
- .Conserver un bon jugement et la capacité de prendre des décisions éclairées

Dossier de candidature :

- .Lettre de motivation ;
 - .Cv ;
 - .Diplômes.
- Soumettez-nous votre dossier de candidature à l'adresse suivante : recrutementpotentiel@gmail.com
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 Novembre 2018.
- N.B : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

NIGERIA

Le général Benson Akinroluyo prend la tête de l'opération de lutte contre Boko Haram

L'initiative dénommée « Lafiya Dole » sera dorénavant dirigée par le haut gradé qui a été nommé par l'armée nigérienne, a-t-on appris.

Le nouveau patron de la lutte antidjihadiste aura pour mission de combattre Boko Haram dans le nord-est du pays, dans la région du lac Tchad où les attaques contre des cibles militaires se sont intensifiées ces derniers mois. Il remplace à ce poste le général Abba Dikko et devient le cinquième commandant

et a été relevé de ses fonctions pour plusieurs raisons, dont les neuf attaques récentes menées par des membres présumés de Boko Haram. Ces raids mortels visaient des bases militaires pour la plupart proches du lac Tchad, une zone difficilement contrôlable pour les hommes de l'opération « Lafiya Dole ».

De plus, l'on estime aussi que par la promotion du général Benson Akinroluyo, le président Muhammadu Buhari, candidat à l'élection présidentielle de février prochain, cherche à reprendre la main dans

son combat contre Boko Haram, étant donné qu'il avait été élu en 2015 sur une promesse de vaincre la secte islamiste.

Notons que les armées des pays chevauchant le lac Tchad (Nigeria, Niger, Tchad, Cameroun) s'étaient regroupées dans une force régionale pour combattre Boko Haram depuis 2015. Mais les attaques du groupe terroriste ont fait des

milliers de morts au Nigeria, avant de se répandre au nord-est du pays jusqu'au Niger, au Tchad et au Cameroun, créant une grave crise humanitaire.

Nestor N'Gampoula



Le général Benson Akinroluyo

en deux ans à diriger la lutte contre les insurgés islamistes sur le terrain.

D'après certains analystes de la situation au Nigeria, le général Abba Dikko n'a duré que quatre mois sur le même poste

AVIS DE RECRUTEMENT

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE RECRUTE DIFFÉRENTS PROFILS
- PLUSIEURS AGENTS DE RECEVABILITÉ DOCUMENTAIRE

Mission: Assurer la recevabilité, le traitement et le contrôle documentaire, saisir des données dans un système informatique dédié.

Formation: Niveau de Technicien Supérieur (Bac + 2) dans les secteurs du transport, logistique, transit, import-export, commerce international. Bon niveau d'anglais

Expérience: Débutant(e)s accepté(e)s.

- 1 DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (DAF) SENIOR + FONCTIONS RH

+/- 10 ans d'expérience. Très bonne maîtrise de la législation congolaise. Bon niveau d'anglais

- 2 COMPATIBLES

+/- 5 ans d'expérience en comptabilité générale. Bon en Excel et logiciel SAGE

- 1 ASSISTANTE DE DIRECTION

- 1 DIRECTEUR INFORMATIQUE SENIOR (ANGLAIS COURANT)

IT network administrator, gestion serveurs, réseaux LAN/WAN, télécom

Lieu de travail: Brazzaville et/ou Pointe-Noire.

Disponibilité: Immédiate.

CV et lettre de motivation à faire parvenir par email à l'adresse suivante : recrutements.cg.2018@gmail.com

DATE LIMITE DE CANDIDATURE: 30/11/2018

EXPRESSION ARTISTIQUE DE L'AFRIQUE

So'Art ou l'ambition de célébrer la transversalité des arts

L'ambition première du concepteur, Marien Fauney Ngombé, est de réunir, sur un même événement, différentes formes d'expressions artistiques en France et dans la diaspora.

C'est en 2017 que l'idée, au départ nébuleuse, voit le jour à travers l'édition de la même année. En effet, les différents événements parisiens étaient jusque-là soit consacrés à la littérature, au cinéma, à la musique et autres disciplines, souvent de manière exclusive. L'ambition de décloisonner les arts et de faire que des publics différents se croisent pour rendre l'échange encore plus riche a été le leitmotiv de So'Art dès son entame. Les rencontres So'Art ont pris le parti de mettre en lumière l'expression artistique de l'Afrique et de sa diaspora ; de mettre en lumière aussi bien les artistes confirmés que les artistes de talent et de faible renommée afin que chacun rencontre le plus large public possible. C'est de cet esprit que viennent les formules So'art « l'instant afroculturel » et aussi « la rencontre à la confluence des cultures » ; célébrer artistiquement l'Afrique qui s'ouvre au monde, précise Marien Fauney Ngombé.

Désormais, la rencontre a évolué. Ainsi, d'une rencontre multidisciplinaire sont nées de nombreuses rencontres focus sur un art. Pour contenter tout le monde, « le tronc commun » demeure le « So'Art Café », conçu comme un afterwork, se déroulant le vendredi en début de soirée et des branches sont nées pour donner le « So'Art Book » qui est l'une des déclinaisons du So'Art Café dédiée au livre ; le « So'Art Live » qui est la rencontre musicale consacrée à un musicien en concert acoustique ; et le « So'Art Ciné », dernier né de

Les artistes reçus dans différents So'Art

D'après son concepteur, So'Art c'est dorénavant une trentaine d'artistes reçue depuis sa création. Les tenants de ce concept ont pu faire (re)découvrir des écrivains tels que Guy Alexandre Sounda du Congo ou encore Sokhna Ndao du Sénégal ; des artistes musiciens comme Kuku du Nigeria ou encore Olivier Tshimanga de la République démocratique du Congo ; sans oublier des réalisateurs tels Harold Varango du Bénin ou GLad Amog Lemra du Congo Brazzaville. « Désormais, So'Art est une rubrique littéraire. Nous disposons d'un réseau de panélistes qui nous permet d'avoir des chroniqueurs qui se relaient chaque lundi à 11h 45 sur Africa N°1. La première radio panafricaine nous offre la possibilité de parler de nos activités et de mettre également en lumière les partenaires qui nous accompagneraient sur nos événements. Nous travaillons sur la captation des images des rencontres So'Art afin de produire des formats de vingt-cinq minutes qui seront diffusés sous forme de talks shows culturels. Le talk étant aujourd'hui un prolongement logique de nos rencontres », a indiqué Marien Fauney Ngombé.

Il a ajouté que l'idée du festival est de faire de So'Art le lieu et l'instant pour célébrer l'Art de l'Afrique. Cette réflexion se construit et pour ce faire, le festival recherche des partenaires. Grâce à l'expérience acquise, l'équipe de So'Art peut désormais travailler avec des galeristes, des curateurs et artistes de Paris et aussi du Congo, du Sénégal et du Cameroun, pays dans lesquels



Nana Lukezo en spectacle organisé par So'Art

la famille So'Art consacré au cinéma. À ces instants culturels riches en interactions et en découvertes, s'ajoute, depuis octobre dernier, une rubrique littéraire diffusée sur Africa N°1 qui porte le nom du concept qui lui a donné naissance, « la rubrique So'Art Book ».

elle est avancée sur ses projections, a-t-il précisé.

Notons aussi que So'Art a attiré près de six cents personnes avec une moyenne de soixante par édition grâce à une présence remarquée et soutenue sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram).

Bruno Okokana

HYDROCARBURES

Total engagée à poursuivre ses activités au Congo

En séjour de travail en France, le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu, le 13 novembre à Paris, avec le président directeur général (Pdg) du groupe Total, Patrick Pouyanné, qui a exprimé la volonté de sa société de poursuivre l'exploitation pétrolière en République du Congo.



Patrick Pouyanné

« Nous avons simplement fait le point. Nous nous sommes félicités de la production du dernier-né de la famille de Total Congo, le gisement Moho Nord qui produit mieux que prévu. Notre production accroit. C'est une bonne nouvelle », a déclaré Patrick Pouyanné. Et d'ajouter : « Nous avons plusieurs projets. Nous souhaitons poursuivre l'exploitation au Congo. On a des projets d'exploration à la fois off-shore et on-shore. Nous regardons plusieurs permis courant 2019 ».

Le Pdg de Total a, en outre, informé le chef de l'Etat congolais de la célébration, en 2019, du cinquantième anniversaire de cette compagnie française au Congo. Premier produit d'exportation du pays, le pétrole joue un rôle prépondérant dans l'économie nationale.

Le gisement Moho Nord fait partie du permis Moho Bilondo et produit actuellement quelque deux cent mille barils par jour, selon la société Total qui tablait au départ sur une production en phase de pic de cent quarante mille barils.

Total est l'opérateur principal de ce champ pétrolier situé en mer profonde et dont la mise en production a nécessité l'usage des technologies de pointe.

La Rédaction

EDUCATION

L'école Kintelé fleuve, le vétéran de la sous-préfecture d'Ignié

Vieux de 73 ans, l'établissement public d'enseignement général est devenu l'ombre de lui-même.



Le bâtiment réhabilité par Airtel/Adiac

Créée en 1945, l'école primaire Kintelé fleuve, située derrière la station Total, en diagonale du Centre international de conférence de Kintelé, est entrée en activité en décembre 1946, devenant ainsi le vétéran des structures scolaires du district d'Ignié, dans le département du Pool. Elle compte, en effet, sept bâtiments dont quatre scolaires et trois logements du personnel. Aujourd'hui, seuls deux bâtiments scolaires sont en bon état, grâce à l'intervention de la société de téléphonie mobile, Airtel Congo, qui les a réhabilités. Quant aux deux autres, la pilule semble difficile à avaler au regard de l'état impitoyable dans lequel ils se trouvent. Ce qui n'empêche pas les élèves d'y fréquenter. Partageant les limites avec des habitations des particuliers et la station Total, cet établissement n'a pas aussi de mur de clôture. « Cette école manque beaucoup de choses. Depuis sa création, elle n'a pas un

bloc administratif. L'école abrite un forage d'eau, œuvre de la coopération Congo-Norvège. Les trois logements du personnel sont toujours en mauvais état », s'est plaint le directeur de l'école, lors d'une visite officielle de l'Unicef et des cadres du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, à l'occasion de la Journée mondiale de lavage des mains. Disposant de dix-huit agents dont sept administratifs, onze actifs et quatre bénévoles, l'école primaire Kintelé fleuve compte plus de six cent quarante-quatre élèves soit trois cent quinze garçons et deux cent vingt-neuf filles. « Cette école est chanceuse d'abriter un tel événement pour que vous touchez du doigt ses problèmes réels. Tout en reconnaissant que notre pays traverse des moments difficiles de son économie, la priorité serait accordée à l'éducation », a souhaité le directeur de cet établissement

public, Basile Olola, se félicitant de l'apport du ministère de tutelle sans lequel on ne parlerait plus de cette école.

En dépit de ses difficultés, l'école primaire Kintelé fleuve bénéficie du programme de cantines scolaires mis en œuvre par le gouvernement et ses partenaires, à savoir l'Unicef et le Programme alimentaire mondial. Une politique qui incite les élèves à la régularité et aux bons résultats scolaires, à en croire les responsables de l'école. Ils espèrent que la flamme allumée cette année, notamment l'organisation de la Journée mondiale de lavage des mains, le lancement du projet « Averda va à l'école » ainsi que les deux visites effectuées par la présidente du conseil municipal, députée-maire de Kintelé, Stella Mensah Sassou-N'Guesso, inspireront une ère nouvelle à cette école.

Les Dépêches de Brazzaville

ENTREPRENEURIAT

Deux mille jeunes seront formés aux petits métiers

Les jeunes vulnérables des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, retenus à l'issue de la sélection des candidatures collectionnées en juin et juillet derniers, bénéficieront d'une formation professionnelle, d'entrepreneuriat et d'insertion professionnelle dans les différents établissements publics et privés.

L'annonce a été faite le 12 novembre par le coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), Auxence Léonard Okombi, lors de la signature de contrat avec les prestataires de formation des établissements publics et privés à Brazzaville.

L'accord entre les deux parties exige des prestataires de développer les compétences des jeunes vulnérables dans les métiers de leurs choix, de

négoier et trouver pour eux des postes de stages dans les entreprises ou dans les ateliers et développer, à leur profit, les compétences de vie courante.

Le PDCE, quant à lui, s'engage à payer aux prestataires à raison de 10% du montant du contrat à la signature et à chaque début de trimestre, conformément aux modalités prévues dans le contrat. Il s'engage aussi à mettre à la disposition des prestataires le

nombre exact d'apprenants prévus dans le contrat.

Les prestataires sont au nombre de dix-huit dont dix des établissements publics et huit des structures privées. Ils donneront la formation dans les lycées et les centres d'éducation, de formation et d'apprentissage publics et privés ainsi que dans les instituts.

Ces jeunes âgés de 17 à 30 ans bénéficieront des modules de formation pour une courte durée. Ces modules ont été rédigés selon l'approche par compétence et exigent une pratique de classe axée sur les situations d'apprentissage et non sur les contenus notionnels. Ils ont été enrôlés en

juin et juillet derniers à Brazzaville et Pointe-Noire, lors de l'opération de collecte de candidatures ayant conduit à l'enrôlement de 21 272 jeunes, parmi lesquels 18 412 ont été éligibles.

Seulement quatre mille cinq cents jeunes sont retenus sur la base d'un tirage aléatoire. Ils bénéficieront du projet et à terme des stratégies d'insertion professionnelle prévue.

Le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi, a indiqué que près de quatorze mille jeunes répondant aux critères de sélection ne pourront pas bénéficier des formations. Toutefois, plus de trois mille candidats désireux de se

faire former sont inéligibles aux critères du projet. « Ces statistiques qui ne concernent que Brazzaville et Pointe-Noire interpellent les décideurs politiques car le besoin de formation qualifiante dans notre pays est réel et pressant. D'où la nécessité d'envisager un nouveau projet de formation qualifiante à l'échelle nationale », a-t-il indiqué.

Notons que la signature de l'accord de contrat s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, Jean Gakosso, et de la directrice sectorielle de l'Unité éducation de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Meskerem Mulatu.

Lydie Gisèle Oko

FESTIVAL SOUL POWER KONGO

La cinquième édition rend hommage à Myriam Makeba

L'événement culturel aura lieu du 15 au 17 novembre, à Pointe-Noire, et va honorer cette année l'artiste sud-africaine, l'une des voix marquantes de la chanson du continent.



L'affiche de Soul Power/DR

Organisé par Matombi Productions, le festival Soul power Kongo est un événement culturel de musique, de cinéma, de paroles, de création d'histoire et de culture qui réunit, depuis 2013, les passionnés de l'art et de la culture. « Une bonne partie de la musique internationale a des racines Kongo. C'est une histoire qui a souvent été controversée mais les premiers déportés africains à avoir mis le pied sur le continent américain étaient kongo. Ils sont notamment la source de l'afro-brésilien et de l'afro-cubain », explique Sylvie Mavoungou Bayonne, directrice artistique de Matombi Productions.

Au programme des réjouissances culturelles de cette année, il y a des pointures de la scène jazz et funk internationale, avec en guest-star Fred Wesley, tromboniste et arrangeur américain de jazz et de funk, un ex-directeur musical de James Brown. Des master class entre artistes congolais et invités, des ateliers, des concerts, des animations pour enfants, des expositions, des ciné-débats ainsi qu'un hommage à la Sud-Africaine Miriam Makeba, avec notamment un slam théâtral écrit par Gilles Doua et interprété par un collectif d'artistes (Cilia et Antar le Lion, accompagnés par le Chœur Tissamtchi). Surnommée la Mama Africa, Myriam Makeba est l'artiste panafricaine qui a longtemps incarné la lutte anti-apartheid. Elle est décédée le 10 novembre 2008 d'une crise cardiaque à l'issue d'un concert en Italie.

Hormis Fred Wesley et ses New JB's, les amateurs de bonne musique pourront apprécier des DJ comme DJ Logic, DJ Marco Jules, DJ Jo One durant la Soul Food Party à la Voile Blanche le 17 novembre. Signalons que dans le cadre du préfestival, l'artiste Ghizlane Ouazzani, spécialisée dans le feutrage de la laine, expose au Congo à l'Institut français de Pointe-Noire jusqu'au 24 novembre sur le thème « 'So wool', une exposition réalisée spécialement pour le festival ». A travers ses œuvres, l'artiste rend hommage à la culture kongo en utilisant notamment le rafia. Ghizlane Ouazzani a donné au mois d'octobre une série d'ateliers sur sa technique de feutrage à la main où les principaux ingrédients sont l'eau, le savon à l'huile d'olive et les frottements qui créent la fibre.

Hervé Brice Mampouya

FÉCOFOOT

Mise en place de la Linafoot

La réinstallation de la structure a été décidée récemment par la nouvelle équipe dirigeante de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) que préside Jean Guy Blaise Mayolas, dans le but de réorganiser les championnats nationaux de football dans toutes les catégories messieurs et dames. La Ligue nationale de football (Linafoot) a pour mission, comme auparavant, d'organiser toutes les compétitions nationales de football messieurs et dames de toutes les catégories sous la supervision de la Fécofoot. Cette nouvelle organisation voulue par Jean Guy Blaise Mayolas et son équipe permettra enfin à la fédération de suivre avec beaucoup d'attention les activités menées par cette commission afin d'éviter les failles. Pour ce faire, la présidence de la Linafoot a été confiée à Charles Oténdé, la première

vice-présidence à Mamadou Djakité, la deuxième vice-présidence à Gaétan Victor Oborabassi, le secrétariat général à Louanmou et le secrétariat général adjoint à Paul Samba. Le trésorier général est Claude Koulengana, pendant que les membres sont François Nganga, Jean Bruno Opané, Jean Eude Mamouna et Loufinguissa. Toujours dans le cadre des aménagements de la Fécofoot, après la descente en fin de saison de Saint-Michel de Ouenzé et la Jeunesse sportive de Poto-Poto, deux équipes de Brazzaville en Ligue 2, le championnat national d'élite n'évoluera plus qu'avec quatorze équipes. Cependant, aucune équipe de Ligue 2 ne fera la montée cette saison en Ligue 1 d'après la décision de la Fédération.

Charlem Léa Legnoki

FORUM D'INVESTISSEMENT DAKAR 2018

Des hommes d'affaires congolais attendus au Sénégal

Le rendez-vous aura lieu du 27 au 30 novembre, dans la capitale sénégalaise, sur le thème « Investissements en Afrique ». Le Congo y est invité en attendant la confirmation par une lettre officielle, a indiqué Geuck Beyeth, chargé à la communication de l'entreprise Générescence business networking.

Le Forum d'investissement Dakar 2018 est un grand rendez-vous d'affaires, organisé par Générescence business networking, une entreprise spécialisée dans le conseil en communication d'influence, affaires publiques, intelligence économique et business networking, en collaboration avec les autorités sénégalaises et des partenaires internationaux comme Europartner. Ce rendez-vous annuel économique permet à la fois de poser les problématiques de l'investissement en Afrique mais surtout de favo-

riser la connexion d'affaires entre les acteurs économiques, institutions publiques et donateurs d'ordre du Sénégal, ceux du reste du continent et du monde.

À cet effet, le Congo, par le concours de son représentant dans cet organisme, Geuck Beyeth, a été invité à y prendre part. « En tant que Congolais, j'ai souhaité que le Congo y participe à travers l'Agence congolaise d'investissement mais, malgré sa réponse d'accusé de réception, la structure n'a pas encore confirmé sa participation. Nous souhaitons avoir une institution congolaise officielle qui peut confirmer sa participation par une lettre officielle », a insisté Geuck Beyeth, chargé à l'organisation de Générescence business networking, qui a rassuré que le stand du Congo n'attend que sa confirmation.

Notons que, pour sa première édition, le Forum économique

générescence Dakar 2018 regroupera environ mille cinq cents acteurs économiques nationaux et internationaux et donateurs de quinze pays. Cet événement met à l'honneur le Luxembourg, le Maroc et la France, des pays qui entretiennent des relations exceptionnelles avec le Sénégal. Sont également attendus des opérateurs français, allemands, espagnols, turcs, guinéens, ivoiriens, maliens, tunisiens, gambiens, indiens, pakistanais et chinois. Durant quatre jours, ces hommes d'affaires vont échanger sur la thématique de l'investissement au Sénégal et valoriser la destination Sénégal, rencontres B2B, workshop (destinés aux jeunes entrepreneurs sénégalais) et portant sur l'entrepreneuriat en général, le montage financier de projet et l'innovation et l'Espace d'exposition de 2500 à 5000 m2 avec des pavillons pour les pays à l'honneur.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

L'écart se creuse entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana

Les premiers résultats de la moitié des bureaux de vote donnent vainqueur l'ancien président de la transition, Andry Rajoelina.



Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana

Andry Rajoelina devancerait son rival, Marc Ravalomanana, d'après les résultats encore partiels publiés le 11 novembre par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Avec 7 597 bureaux de vote traités, sur les 24 852 que compte le pays, il atteint les 39 % et son rival obtient pour l'heure 36 % des voix. Alors que l'écart se creuse entre les deux, l'équipe de ce dernier s'inquiète. Chaque camp indique être en tête du scrutin.

« Il y a pas mal de publications de la Céni qui ne correspondent pas aux PV que nous disposons. Nous ne demandons pas beaucoup de choses... la publication et l'accès aux fichiers électroniques des résultats, bureau de vote par bureau de vote. Les éventuels résultats ne seront pas contestés si la transparence et

la crédibilité sont réunies », a indiqué Me Hanitra Razafimanantsoa, députée du TIM et avocate de l'ancien président.

En effet, le président sortant, Hery Rajaonarimampianina, loin derrière ses rivaux, a dénoncé déjà des « irrégularités ». Il passerait de 5,75 % à 07,01%. Son parti a indiqué que « le scrutin n'a pas été conforme à la loi » et qu'il engagerait « des recours » devant les instances compétentes.

Ces accusations ont été démenties par la Céni. Les observateurs de l'Union européenne et de l'Union africaine ont insisté pour que les réclamations se fassent « uniquement » par la voie légale.

Le premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé sans trop d'incidents. Selon ces observateurs, des anomalies ont été découvertes et ont perturbé le

déroulement du scrutin dans certains bureaux de vote.

Le code électoral malgache impose aux candidats un second tour si aucun d'entre eux n'obtient plus de 50% des suffrages au premier tour. Près de dix millions d'électeurs étaient appelés, le 7 novembre, aux urnes lors de cette présidentielle censée consolider la démocratie et tourner la page à des années de tensions politiques. Le taux de participation provisoire est estimé à 47,18%. La Céni a jusqu'au 20 novembre pour proclamer les résultats provisoires de ce premier tour. Les résultats définitifs seront connus le 28 novembre.

Rappelons que Madagascar est régulièrement déstabilisé par des crises politiques et post-électorales depuis son indépendance en 1960.

Yvette Reine Nzaba

FÉCOFOOT

Les commissions permanentes mises en place

Après la tenue de son assemblée générale, l'instance dirigeante du football national a pris deux importantes décisions mettant respectivement en place son comité d'urgence et les autres commissions permanentes.

Le comité d'urgence est dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas, l'actuel président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot). Il est composé des autres membres comme Jean Didace Médard Moussodia, Jean Paul Fouani, Jean Médard Kossa, Carl Boniface Malalou et Virginie Lucienne Mokoko. Outre le comité d'urgence, dix commissions permanentes ont été mises en place. La commission finance est dirigée par Jean Médard Kossa, avec pour vice-président Gobard Ngami. Gabriel Binzonzi Nouni, Herbet Malonga et Claude Koulengana sont les membres. La commission technique et développement sera présidée par le deuxième vice-président de la Fécofoot. Jean Eloi Mankou assume les fonctions de vice-

président. Gaston Tchiangana, Noel Ninga Tchibinda et Marie Joseph Madienguela sont les membres.

Quant à la commission des arbitres, elle est présidée par René Daniel Louzaya, avec pour vice-président John Rollin Ebat-ta. Jacques Mouzinga, Pauline Bazembana et Antoine Engandza sont les membres.

Les responsabilités de la commission des questions juridiques ont été confiées à Carl Boniface Malalou et Virginie Lucienne en est la vice-présidente. Gentil Dominique Nkounkou, Ferdinand Bruno Mvoundo et Constant Salola sont les membres. Zéphirin Mouko (président), Jacques Ngouonimba (vice-président), Jean Pierre Elenga, Raymond Miaka et Alain Okoulatsongo (membres) gèrent, pour leur part, la commission médecine sportive. La commission statut du joueur est dirigée par Magloire Victor Nganguia, secondé par Alain Fouka Patrick Saki Boulingui. Elle a pour membres

Camille Matama et Destin Miguel Mbouni.

La charge de la commission du football féminin est revenue logiquement à Virginie Lucienne Moukoko, avec pour vice-président Léon Florent Okoula. Les membres sont Hyppolyte Okondji Kongolo, Mme Elise Mankou et Bambi Goma. Jean Paul Fouani dirige la commission du football des jeunes avec Landry Loembé (vice-président), Célestin Mouyabi, Gervais Wello Tchimbakala Loemba et Nelson Ricky les membres.

La commission média, marketing et télévision a pour président Jean Didace Médard Moussodia. Magloire Victor Nganguia est le vice président puis Olanqué Mo, Rufin Loemba et Emmanuel Kaba sont les membres. La commission ad hoc sécurité est dirigée par Gobard Ngami, secondé par Jean Baptiste Mavoungou. Brice Kiwoko, Paulin Mbon et Franck Bianzambi sont les membres.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Azerbaïdjan, 11^e journée, 1^{re} division

Sebail l'emporte largement sur le terrain de Sabah (4-0). Avec un but, le 2^e de son équipe, de Kévin Koubemba : à la 27^e, il reprend du pied droit un bon service de Qurbanov. Son 3^e but de la saison, deux mois et demi après son double face à l'Inter Bakou.

Dzon Delarge était sur le banc au coup d'envoi du match gagné par Qarabag à Qabala (3-1). Légèrement souffrant du mollet, il n'est pas entré en jeu.

Au classement, Qarabag est 2^e avec 23 points, devant Sebail, 3^e avec 20 points.

Angleterre, 1^{er} tour de la Cup

En déplacement à Exeter, Blackpool obtient son ticket (2-

Remplaçant, Niels Bouékou est entré à la 54^e.

Ecosse, 13^e journée, 1^{re} division

Heart of Midlothian perd plus qu'un match en s'inclinant face à Kilmarnock (0-1). L'équipe de Clevid Dikamona, titulaire, perd aussi la tête du championnat, au profit des Celtic.

De son côté, le FC Dundee partage les points avec St Mirren (1-1). Sans Kharl Madianga.

Ecosse, 13^e journée, 2^e division

Dundee United l'emporte à Ross County (1-0). Sans Yannick Loemba, absent.

Espagne, 12^e journée, 1^{re} division

Sans Yhoan Andzouana, non



Troisième but de la saison pour Kévin Kouembé (DR)

3). Avec Christoffer Mafoumbi titulaire face au 5^e de League Two. Décisif aux 15^e, 61^e et 87^e. Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc, Accrington se qualifie face à Colchester United (1-0).

Belgique, 15^e journée, 1^{re} division

Victoire pour Zulte-Waregem face à Lokeren (2-0). Avec Marvin Baudry titulaire et passeur décisif sur le premier but.

Sans Senna Miangué, blessé, le Standard de Liège l'emporte 2-0 à Courtrai.

Sans Francis N'Ganga et Messie Biatoumoussoka, non convoqués, Charleroi bat le FC Bruges (2-1).

Belgique, 14^e journée, 2^e division

Lommel et Scott Bitsindou, titulaire dans l'entrejeu, chutent à domicile face à Wilrijk (1-2).

Grosse déculottée, à domicile, pour Roulers face à Louvain (0-4). Sous les yeux de Maël Lépicier, resté sur le banc.

Défaite également pour l'Union-Saint-Gilloise, à Malines (1-2).

convoqué, Girona est tenu en échec par Leganes (0-0). Mais reste dans la première partie de tableau (9^e avec 17 points).

Espagne, 13^e journée, 2^e division

Majorque corrige Cordoba (3-0). Sans Merveil Ndockyt, absent du groupe.

Espagne, 12^e journée, 3^e division, groupe 3

Peralada prend un point chez la réserve de Levante (2-2). Avec Yhoan Andzouana, remplacé à la 68^e alors que son équipe menait 2-1.

Espagne, 12^e journée, 3^e division, groupe 4

Linense fait le plein face à El Ejido (3-0). Avec Baron Kibamba titulaire en défense centrale.

Israël, 10^e journée, 1^{re} division

Le Bnei Yehuda prend le gain du match sur la pelouse de l'Hapoel Haifa (2-0). Remplaçant, Mavis Tchibota a été remplacé à la 85^e.

Camille Delourme